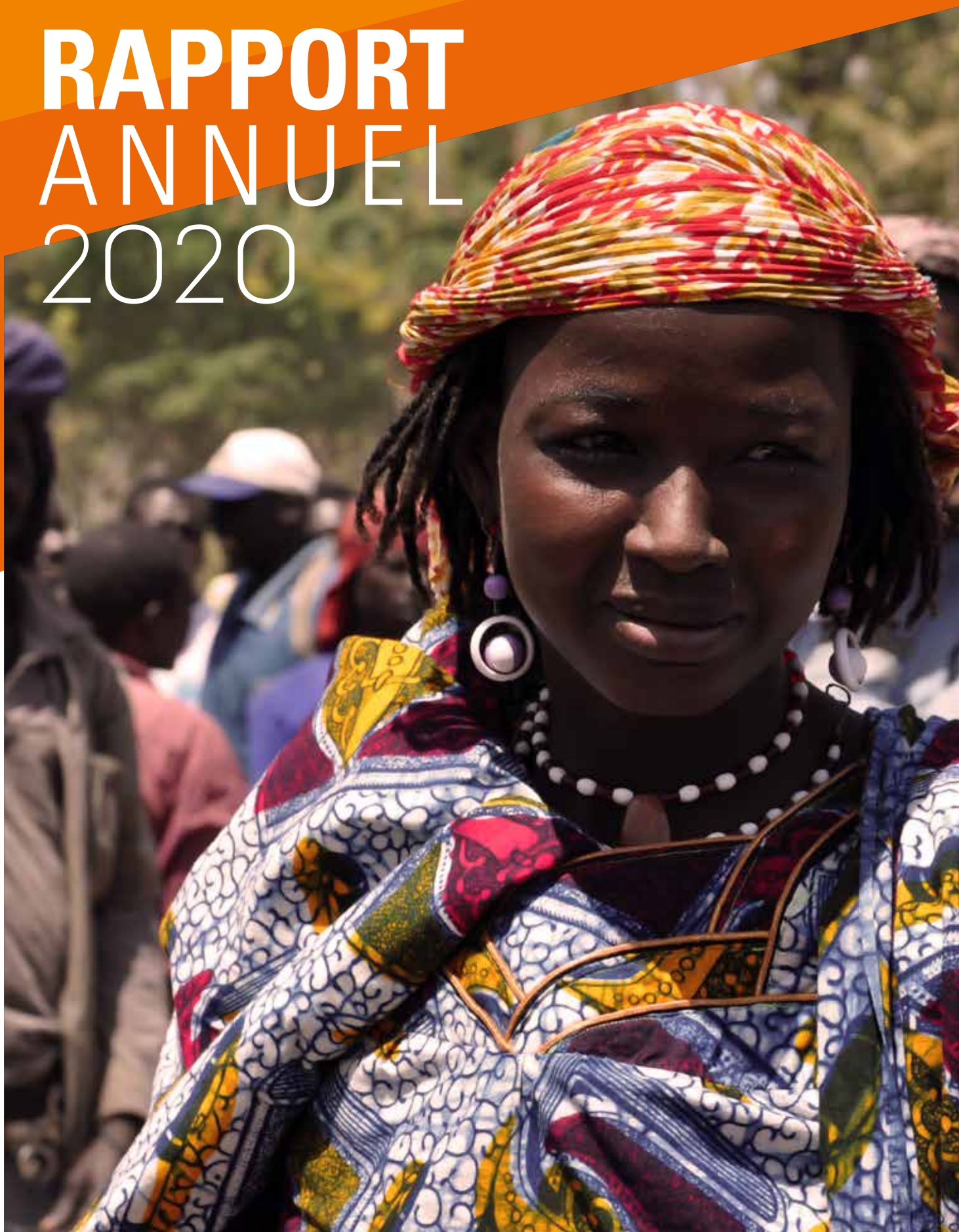


RAPPORT ANNUEL 2020



Association Coginta - Siège

Maison Internationale de l'Environnement (MIE2)
7 chemin de Balaxert, Châtelaine
CH-1219 Genève, Suisse
Tél : +41 22 796 01 05
Email : admin@coginta.org

Représentation régionale pour l'Afrique de l'Ouest

Immeuble Rmaiti, Bloc B, 4ème étage
Coléah, Commune de Matam, Conakry
République de Guinée
Tél : +224 622 501 858
Email : admin-guinee@coginta.org

Représentation régionale pour l'Afrique centrale

B.P. 5536 Quartier Klémat
2ème Arrondissement, Rue 3044, N'Djaména
République du Tchad
Tél : +235 90 75 49 82
Email : admin-tchad@coginta.org

Représentation auprès de l'Union européenne

Rond-Point Schuman 6 - 6ème étage
1040 Bruxelles, Belgique
Tél : +41 78 246 87 70
Email : admin-belgique@coginta.org



Représentation nationale en Côte d'Ivoire

Angré 9e tranche, Cité Star 12
Abidjan, République de Côte d'Ivoire
Tél : +225 48 43 53 47
Email : admin-rci@coginta.org

Représentation nationale au Niger

Quartier Terminus
Rue du Grand Hôtel, porte 185
Niamey, République du Niger
Tél : +227 9796 7828
Email : admin-niger@coginta.org

Rejoignez nous sur

-  www.coginta.org
-  www.facebook.com/associationcoginta
-  www.fr.linkedin.com/company/coginta
-  www.twitter.com/coginta



	PAGE
LE MOT DU PRÉSIDENT	05
L'ANNÉE EN BREF	07
COGINTA EN CHIFFRES	09
DOMAINES D'EXPERTISE	13
PRÉSENTATION DES PROJETS	16
INFORMATIONS FINANCIÈRES	41
GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION	45
ENTRETIEN AVEC MARGUERITE TEWA CAMARA	49
PUBLICATIONS	51
DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	53
REMERCIEMENTS	55



PRÉVENIR - PROTEGER

«La police nationale au service de la jeunesse»

**LE RÔLE
ET LA
MISSION DE
LA POLICE**



**L'ÉDUCATION
À LA
CITOYENNETÉ**



**LA
PROTECTION
DES
MINEURS**



**LA
PRÉVENTION
ROUTIÈRE**



**LA
LUTTE
CONTRE LA
TOXICOMANIE**



**LA
LUTTE
CONTRE LES
VIOLENCES
DOMESTIQUES**



**LA
LUTTE
CONTRE LES
VIOLENCES
EN MILIEU
SCOLAIRE**



**LES
RISQUES
LIÉS À
L'INTERNET**



**LA
LUTTE
CONTRE LES
INCIVILITES
EN MILIEU
SCOLAIRE**



**LA LUTTE
CONTRE L'USAGE
DES ARMES
LÉGÈRES ET DE
PETIT CALIBRE**



EN FON





Le mot du président

La sécurité est un chemin aux entrelacs multiples, et si besoin était, l'année 2020 l'a rappelé avec fracas. Les pays réputés sûrs et stables se sont trouvés plongés dans le doute et la crainte. La conviction qui nous anime, qu'il n'y a pas de modèles exportables d'État ou d'institutions, mais des réalités locales à comprendre et à accompagner, n'en est que raffermie.

Que signifient la sécurité et la justice pour les populations, dans la diversité des conditions de vie ? Dès son origine, Coginta a privilégié une approche qui part des besoins des populations, plutôt que de définitions toutes faites, avec la volonté de valoriser les expertises locales et travailler dans la confiance en respectant la diversité des cultures.

Lier la recherche à l'action est indispensable pour avancer vers plus de finesse, plus d'adaptabilité dans la compréhension des enjeux de sécurité et de justice. Il faut plus que jamais vouloir, pouvoir et savoir travailler avec une variété de services publics et de représentant-e-s de la société civile, relier entre eux des problèmes qui semblent éloignés.

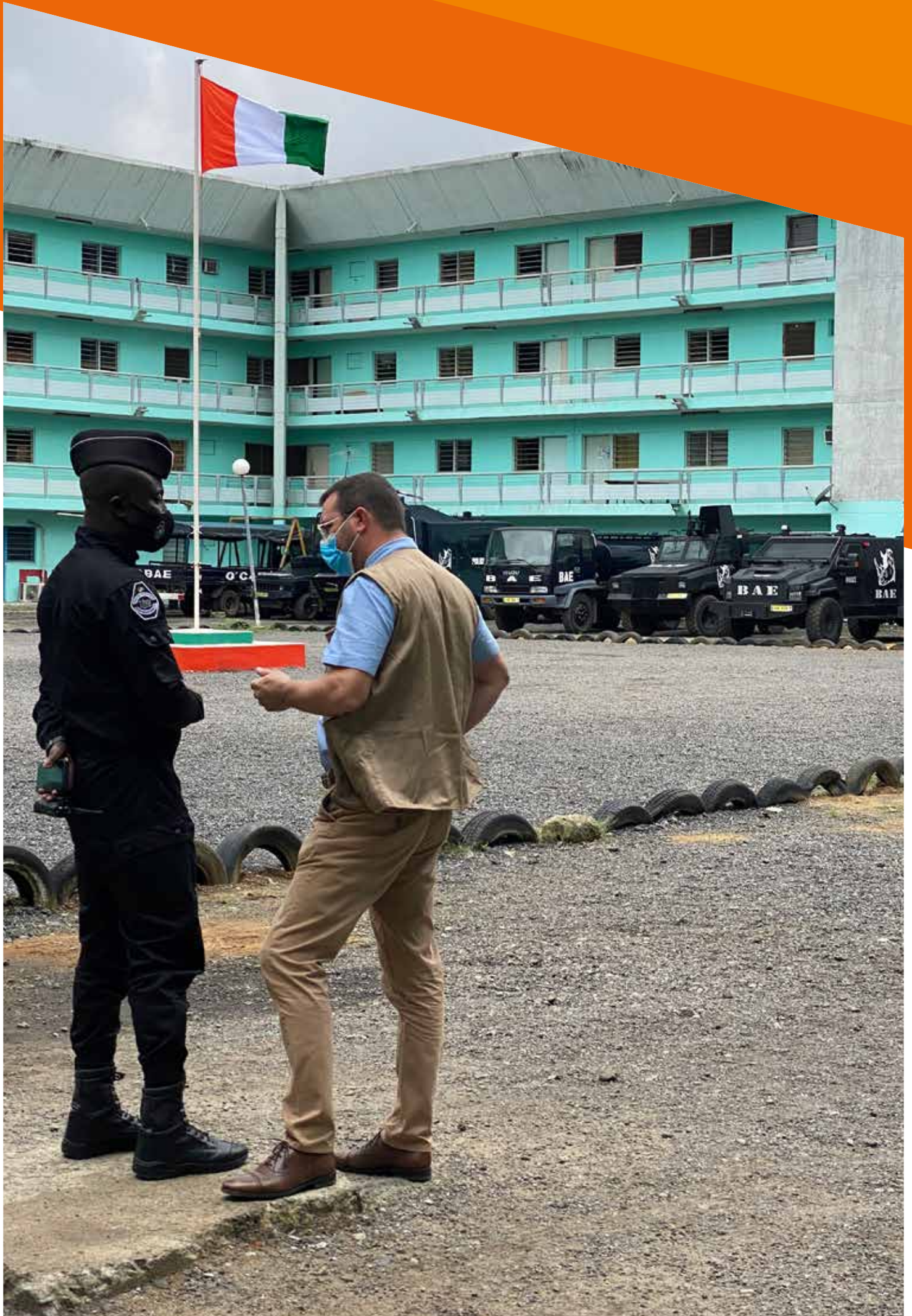
Nous soutenons nos partenaires pour mettre en œuvre leurs projets avec efficacité. Cela occupe la majorité de notre temps. Mais nous essayons aussi d'en faire plus, ou, en tous cas, différemment. Grâce à notre indépendance et notre expertise thématique, nous cherchons aussi à aider nos partenaires et financeurs à pondérer leurs priorités, parfois à récalibrer leurs objectifs, ouvrir de nouveaux champs d'action.

L'originalité de Coginta consiste, de plus, à travailler tant auprès des institutions des pays « bénéficiaires » que des pays « donateurs ». C'est la concrétisation de notre conviction : les apprentissages croisés entre histoires et réalités diverses sont bénéfiques à tous. Dans la coopération internationale, il n'y a pas qu'un seul maître d'œuvre.

Grâce à son expérience dans des milieux instables, à un personnel dévoué et compétent, Coginta a pu assurer une continuité pendant la crise sanitaire, comme en témoigne la richesse des projets qui sont présentés dans ce Rapport annuel. Je vous en souhaite bonne lecture.

Blaise BONVIN
Président





L'Année en bref

L'année 2020 a été marquée par la poursuite de l'engagement de Coginta dans la bande sahélienne et en Afrique de l'Ouest où nos efforts se sont portés sur les axes stratégiques suivants :

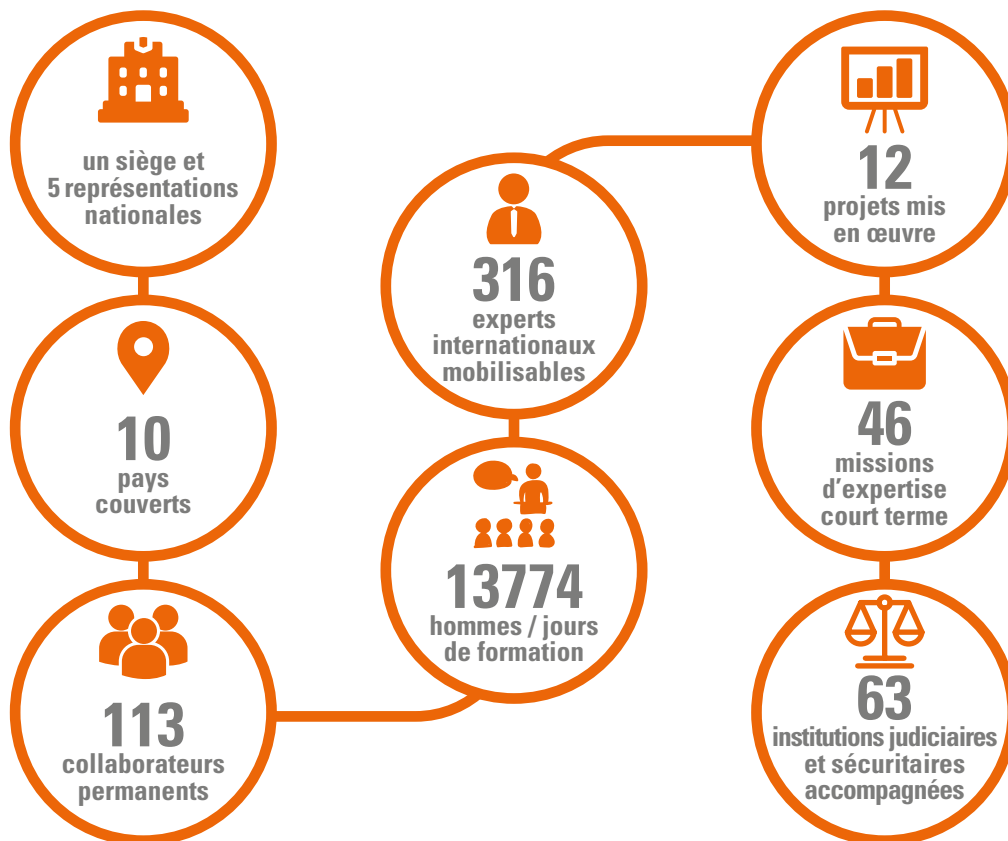
- Un premier axe est celui du **rapprochement des forces de sécurité intérieure avec les populations** qui s'est concrétisé à travers l'accompagnement des Ecoles de gendarmerie au Mali pour créer des formations en police de proximité, le soutien aux organes locaux de gouvernance civile et de concertation sur la sécurité publique au Tchad, des sensibilisations aux nouveaux codes de déontologie des forces de sécurité au Tchad ainsi qu'une évaluation de la stratégie de police de proximité de la police nationale ghanéenne. L'activité d'appui de Coginta à la police de proximité ne se limite pas à l'Afrique de l'Ouest et, cette année encore, Coginta a réalisé pour le canton de Genève un diagnostic local de sécurité et formulé des recommandations pour la mise en œuvre de la police de proximité localement. Sur cet axe, de nouveaux projets sont prévus notamment en République démocratique du Congo où nous poursuivrons le travail débuté il y a plus de dix ans avec un appui à la police de proximité et le renforcement de l'inspection générale des services.
- Un deuxième axe est celui du **renforcement des compétences et des capacités institutionnelles des forces de sécurité**, notamment par une formation professionnelle adaptée aux enjeux contemporains, une meilleure gestion des ressources humaines et des moyens opérationnels, une amélioration des conditions de travail et une adaptation des dispositifs de sécurité publique aux réalités locales. Au regard des processus longs de réforme du secteur de la sécurité ultra centralisés qui, malgré les efforts, tardent à avoir un impact concret pour les populations, Coginta prend le parti de privilégier un soutien aux initiatives territoriales et concrètes qui répondent immédiatement aux besoins et aux attentes des populations. Au Tchad, Coginta a ainsi accompagné la densification du maillage territorial des forces de police, de gendarmerie et de la garde nationale et nomade dans la province du Lac Tchad et a mis en place un centre d'instruction commun qui encourage la complémentarité et l'action conjointe des forces de sécurité intérieure.
- Le troisième axe de travail est celui du **renforcement de la chaîne pénale en nous concentrant sur le processus de judiciarisation des affaires criminelles**. Ce travail comprend un renforcement de l'investigation criminelle au sein des forces de sécurité, des capacités nouvelles en matière de police technique et scientifique ainsi qu'une meilleure coopération avec les autorités judiciaires. Cet axe a fait l'objet de projets dédiés au Niger et au Tchad matérialisés par un appui aux Unités d'investigations spécialisées mises en place dans ces Etats pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé. Au Mali, nous avons appuyé les Ecoles de gendarmerie pour mettre en place des formations pour les premiers intervenants sur la preuve numérique. En 2021, Coginta entend renforcer son engagement sur cet axe et organiser avec le Centre universitaire romand de médecine légale un symposium sur les relations entre la police, la justice et la médecine légale en Afrique.

- Le quatrième axe est celui de **l'accès à la justice pour les groupes vulnérables**. Les diagnostics que nous avons menés précédemment dans les provinces guinéennes, tchadiennes et congolaises ont tous mis le doigt sur l'importance de structures intermédiaires, décentralisées, proposant aux communautés locales des services d'information et de médiation pour la résolution des disputes locales. Coginta a apporté un soutien technique aux Maisons de justice qui ont été installées progressivement en Guinée. Pour l'année 2021, nous sommes en discussion avec l'Union européenne pour renforcer les institutions de justice au Burkina Faso.
- Le cinquième axe stratégique de l'engagement de Coginta est celui de **la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC)**. L'instabilité et la prolifération des groupes armés dans la bande sahélienne soulignent l'importance de cette problématique qui alimente à la fois le terrorisme, la criminalité organisée transfrontalière et le grand banditisme. En 2020, l'appui à la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des ALPC en Côte d'Ivoire est un moment fort de notre engagement. Outre les nombreuses activités de marquage des armes, de constructions de zones de stockage pour les forces de défense et de sécurité et de sensibilisations des populations sur cette problématique, Coginta a développé un logiciel d'enregistrement des armes et des munitions (SIGAM), adopté désormais en Côte d'Ivoire, qui pourrait être mis à profit des autres membres de la CEDEAO afin de standardiser les échanges d'informations.
- Le sixième axe du travail de Coginta est **la promotion des droits de l'homme et de standards internationaux dans la sécurisation des sites miniers**. En 2019, Coginta avait réalisé des études diagnostic de la problématique de la sécurité en zone minière en Guinée et élaboré des formations pour des entreprises minières internationales. En 2020, nous avons poursuivi notre travail de sensibilisation sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. Nous sommes en discussion avec des partenaires pour renforcer ce travail de sensibilisation dans la région de Siguiri en Guinée ainsi qu'avec l'Union européenne afin d'œuvrer à une meilleure sécurité en zone d'orpaillage dans le nord de la Côte d'Ivoire.



Coginta en chiffres

L'**Association Coginta** est une organisation non gouvernementale, apolitique, à but non-lucratif et reconnue d'utilité publique dont le siège est situé à Genève, Suisse, et qui dispose d'une antenne à Bruxelles ainsi que de cinq représentations nationales et régionales, à Abidjan en République de Côte d'Ivoire, à Conakry en République de Guinée, à Niamey en République du Niger, et à N'Djamena en République du Tchad.



L'objectif de l'Association Coginta consiste à **soutenir les gouvernements hôtes** dans le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires dans le respect des normes et principes de l'état de droit et à améliorer l'efficacité des institutions policières dans la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité, afin de promouvoir un environnement propice à la paix, au développement et à la cohésion sociale.



PAYS D'INTERVENTION

Belgique

Burkina Faso

Côte d'Ivoire

Ghana

Guinée

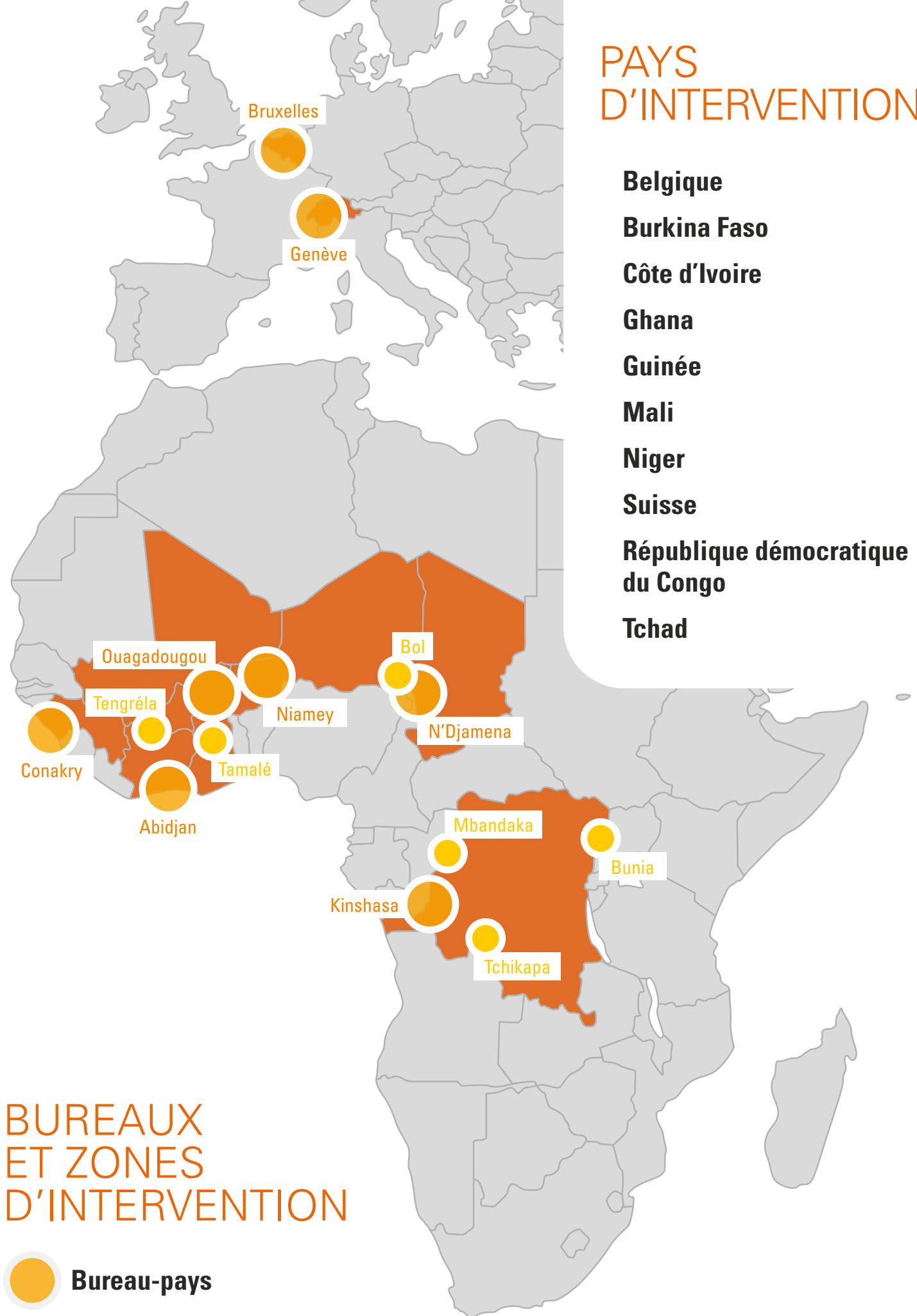
Mali

Niger

Suisse

**République démocratique
du Congo**

Tchad



BUREAUX ET ZONES D'INTERVENTION

 **Bureau-pays**

 **Bureau local**



POLICE NATIONALE CONGOLAISE
COMMISSARIAT DE KANZALA

POLICE

Domaines d'expertise

Pour rappel, les domaines d'expertise de Coginta incluent :



Promotion de l'état de droit et accès à la justice

La promotion des droits de l'homme et de l'accès à la justice sont des aspects essentiels du mandat de Coginta qui a pour finalité le renforcement de l'état de droit dans les pays en situation de fragilité, de mutation ou de relèvement dans les zones touchées par les conflits. L'assistance de Coginta se matérialise par une assistance technique dans les domaines de l'amélioration de la chaîne pénale (police, justice, prisons), de l'éducation à la citoyenneté et la sensibilisation aux droits, de la médiation, conciliation et résolution des conflits, et de l'assistance juridique et judiciaire.



Renforcement des compétences et professionnalisation des forces de sécurité publique

Coginta apporte conseil et assistance technique en vue de renforcer les capacités des institutions de sécurité publique dans les domaines premiers de la planification stratégique, du développement organisationnel, des politiques de recrutement et de gestion des ressources humaines, de l'élaboration des cadres juridiques et réglementaires et de gestion budgétaire.



Appui à la formation initiale et continue des forces de sécurité publique

Coginta mobilise une expertise de haut niveau en matière d'ingénierie de formation (création de référentiels de formation, conception de programmes de formation, formation de formateurs, approche par compétences) et de renforcement des capacités de gestion des établissements de formation et de centres d'instruction des forces de sécurité publique.



Gouvernance du secteur de la sécurité et promotion de la femme dans les dispositifs de sécurité publique

Les interventions de Coginta visent à renforcer le contrôle civil, démocratique et parlementaire des forces de sécurité, à lutter contre la corruption, à promouvoir l'intégrité et le respect des droits de l'homme dans le secteur de la sécurité. A ce titre, Coginta accompagne les institutions sécuritaires désireuses de

promouvoir les femmes et leur accession à des postes à responsabilité, de valoriser la contribution des femmes aux efforts de sécurité et de renforcer leurs compétences dans la lutte contre les violences faites aux femmes (prise en compte dès l'accueil, optimisation de l'enquête pénale, formation d'enquêtrices, mises en place de services spécialisés à vocation préventive, etc.).



Prévention de la criminalité

Sur la base de diagnostics locaux de sécurité, Coginta appuie l'élaboration de doctrines et de stratégies en matière de prévention de la délinquance et de lutte contre la criminalité. Ces démarches passent par le renforcement des organes locaux de gouvernance et par une approche collaborative entre les populations et les forces de sécurité publique. Elles peuvent inclure un travail spécifique de prévention et d'appui à la réintégration socio-économique de certaines catégories de populations susceptibles d'utiliser la violence pour subvenir à leurs besoins.



Renforcement de la sécurité publique en milieu fluvial, lacustre et maritime

Coginta apporte conseil et assistance technique dans la gestion des aires frontalières et la sécurisation des frontières fluviales, lacustres et maritimes au profit des populations. Cet appui se matérialise par la création d'unités spécialisées, la construction et l'équipement de postes frontières en milieu fluvial/lacustre, l'acquisition de moyens nautiques accompagnés de formations dédiées. Dans cette perspective, Coginta travaille également au rapprochement entre forces de sécurité et populations autochtones afin de renforcer la confiance et promouvoir une coproduction de la sécurité en zone frontalière et en milieu fluvial/lacustre.



Gestion de la sécurité publique en zones minières

En promouvant le respect des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH), Coginta contribue au renforcement de la sécurité publique et de la gouvernance locale de la sécurité en zones minières. Coginta réalise des diagnostics locaux de sécurité, accompagne la mise en place de comités locaux de sécurité chargés de gérer les conflits fonciers et environnementaux, soutient la mise en œuvre de projets locaux de sécurité et de prévention de la délinquance par les organisations communautaires, forme les agents des sociétés minières aux PVSDH, et contribue à la formation initiale et continue des forces de sécurité publique dans le respect de l'éthique et de la déontologie policière.



Environnement, prévention des conflits et sécurité

Considérant que les défis liés à la prévention, la gestion et la résolution des conflits induits par la compétition pour l'accès aux ressources naturelles sont des enjeux déterminants de la paix et de la sécurité, Coginta a mis en place un pôle d'expertise portant sur la gestion de conflits fonciers, la sécurisation de la mobilité pastorale, le renforcement des capacités en matière de gestion des ressources naturelles et de prévention des conflits, et l'accompagnement des institutions de sécurité (i.e. police environnementale, gardes forestiers, corps des conservateurs de la nature, garde nomade et unités méharistes, etc.) en charge de la sauvegarde des ressources naturelles et de la sécurité publique, notamment dans les couloirs de transhumance.



Stabilisation, résilience et gestion intégrée sécurité-développement

L'augmentation des conflits (y compris transfrontaliers), les mutations de la menace terroriste, les déplacements de populations ou encore les risques climatiques sont autant de défis sécuritaires et de développement auxquels sont confrontés les États et populations au Sahel et au Moyen-Orient. Dans cette perspective, Coginta promeut des solutions innovantes visant à rétablir le lien de confiance entre forces de sécurité intérieure et populations, à renforcer le rôle des acteurs locaux dans la gouvernance locale de la sécurité, à favoriser une gestion de la sécurité au service du développement socio-économique, et à accompagner les autorités locales dans une gestion intégrée sécurité-développement au profit des populations.



Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre

Coginta appuie la mise en place de politiques et initiatives visant à mettre les États en conformité avec les accords internationaux en matière de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des ALPC et de leurs munitions. Ainsi, Coginta apporte une assistance technique en matière de cadre juridique et réglementaire, de gestion des stocks, de marquage et traçage, mais également de réduction de la circulation des armes légères et de petit calibre et de la violence armée, notamment par des actions de sensibilisation et de prévention auprès des communautés et des acteurs de la société civile.



Prévention et gestion civile des risques et des catastrophes

Coginta accompagne l'élaboration de politiques nationales en gestion des risques et des catastrophes, soutient la création de structures nationales de protection civile, et contribue à l'amélioration de la réponse opérationnelle des unités de protection civile, notamment au travers de la formation initiale (connaissances techniques, théoriques et pratiques) et spécialisée (sauvetage aquatique, secours routier, gestion des incendies, etc.), et par un renforcement des capacités logistiques et opérationnelles.



Diagnostics sécuritaires, enquêtes de perception et cartographie

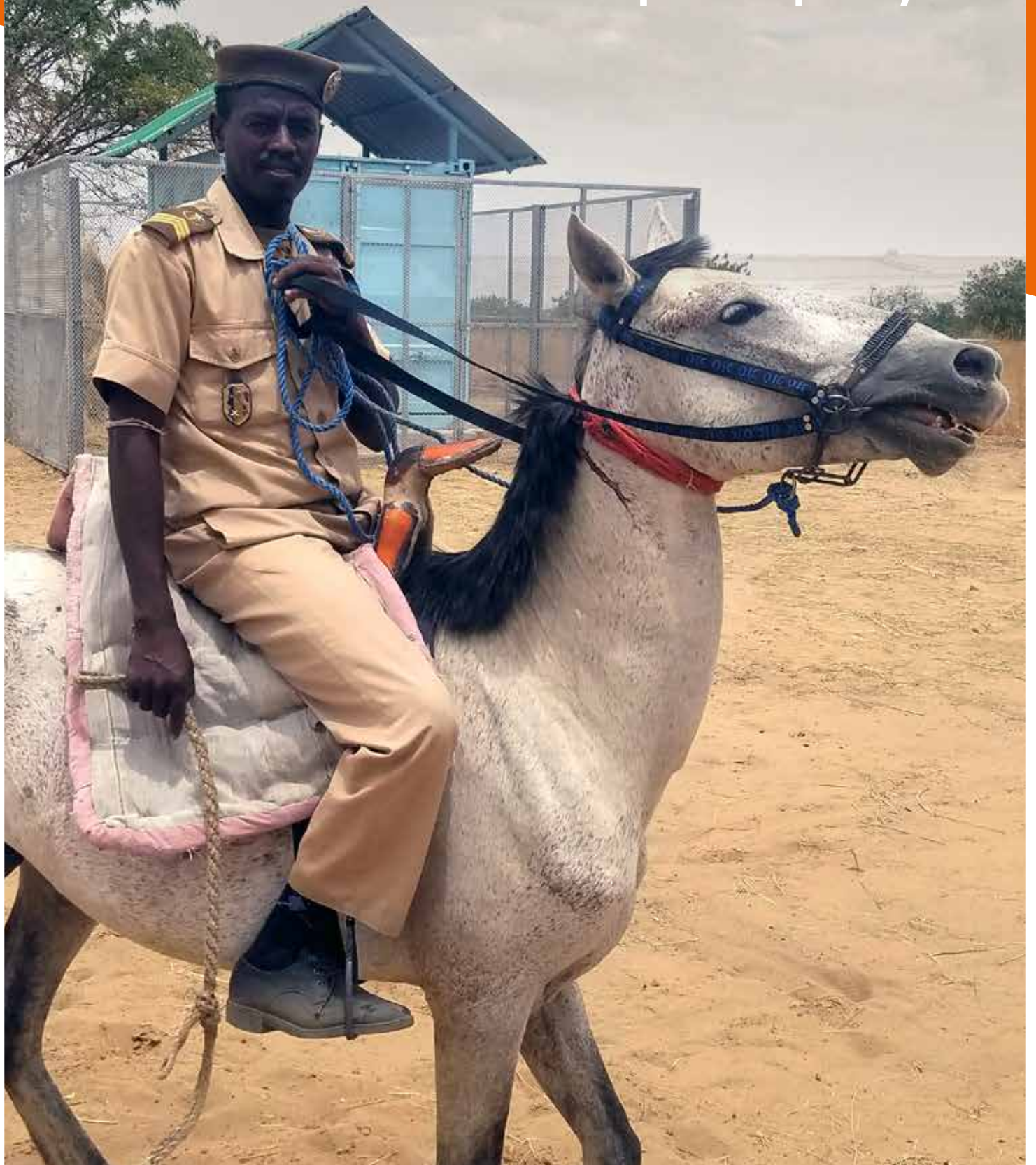
En s'appuyant sur son réseau d'experts internationaux de haut niveau et un savoir-faire en matière de techniques d'échantillonnage et de collecte de données, Coginta réalise des études de perception sur les questions sécuritaires et judiciaires de portée locale, nationale ou régionale (accès à la justice, consommation et trafic de drogue, délinquance, radicalisation, circulation des armes, conflits miniers, criminalité transfrontalière, etc.). Les résultats peuvent être restitués sous forme de cartographie interactive.



Monitoring et études d'impact

Coginta met en place des systèmes de monitoring de projets ou de programmes permettant à l'aide d'indicateurs quantitatifs de suivre les progrès réalisés. Avec son expertise en matière de sondages et de méthodologies en sciences sociales, Coginta réalise des études d'impact à l'aide de données originales collectées auprès des publics bénéficiaires.

Présentation des projets par pays





LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ÉCOLES DE GENDARMERIE DU MALI

Grâce à un financement de l'organisation néerlandaise d'internationalisation de l'éducation (NUFFIC) et avec son partenaire MDF Consulting, Coginta assiste depuis 2016 les Ecoles de gendarmerie à Bamako pour la mise en place de formations techniques. Coginta a ainsi élaboré des modules de formation sur la preuve numérique dans l'investigation criminelle, la navigation fluviale et la police de proximité. Outre son mandat d'ingénierie de formations, Coginta forme des formateurs des Ecoles de gendarmerie et facilite la gestion des connaissances par l'organisation de visites ciblées dans des écoles de gendarmerie en Afrique de l'Ouest.

En 2020, le travail débuté l'année précédente et visant à mettre en place des formations en matière de police de proximité s'est poursuivi. L'année précédente, Coginta avait facilité un groupe de travail réunissant des experts de l'Ecole de gendarmerie de Bamako, de la mission de l'Union européenne au Mali (EUCAP) et de la mission de police onusienne au Mali (MINUSMA) pour développer des contenus de formation sur ce thème. La police de proximité gagne en importance au sein de la gendarmerie nationale. A l'issue des travaux, un manuel de formation a été conçu et s'est accompagné d'une mallette pédagogique. En 2020, les travaux d'élaboration des formations se sont poursuivis avec des apports de commandants de région et des brigades de la gendarmerie nationale. 12 formateurs de la gendarmerie nationale ont ensuite été formés avec l'assistance de Coginta. Cette formation s'est déroulée en août 2020. Les premières formations de 40 chefs d'unité de la gendarmerie nationale à la police de proximité ont eu lieu à l'Ecole d'officiers de la gendarmerie nationale du Mali entre les 12 et 23 octobre 2020. Ces formations ont été entièrement réalisées par les formateurs des Ecoles de gendarmerie.

PROJET ID:
MLI

SOURCE DE FINANCEMENT :
Nuffic (The Netherlands Initiative for Capacity Development in Higher Education)

DURÉE DU PROJET :
5 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :
Aout 2016 – Avril 2021

RESSOURCES HUMAINES :
4 conseillers techniques internationaux

BÉNÉFICIAIRES :
Commandement des Ecoles – Gendarmerie nationale du Mali

PARTENAIRES :
Académie de police de Savatan, MDF Consulting Université de Leiden



MALI



FEUILLE DE ROUTE POUR LA SECURITE AU BURKINA FASO

Coginta a été mandatée par l'ONG américaine PartnersGlobal pour assurer le suivi d'impact d'un projet de renforcement des capacités des forces de sécurité intérieure du Burkina Faso dans la lutte contre les accidents de la route et le rapprochement avec les populations. Le projet est financé par le département d'Etat américain. L'étude d'impact a adopté une approche quasi-expérimentale avec deux séries successives de sondage représentatifs, l'un au début du projet et l'autre dans les derniers mois du projet, ciblant les zones pilotes et une zone de contrôle. La seconde campagne de sondage s'est déroulée fin 2019. Elle a concerné plus de 2'000 répondants dans les villes pilotes de Pô et de Cinkansé ainsi que dans la zone de contrôle de Léo. Les résultats de l'étude d'impact ont été présentés en janvier 2020 aux partenaires lors d'une séance de restitution à Ouagadougou tandis que le rapport a fait l'objet d'une publication intitulée « La sécurité dans des villes frontières du sud du Burkina Faso ».



**BURKINA
FASO**

PROJET ID :
INL BURKINA

SOURCE DE FINANCEMENT :
Département d'Etat américain
Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi (INL)

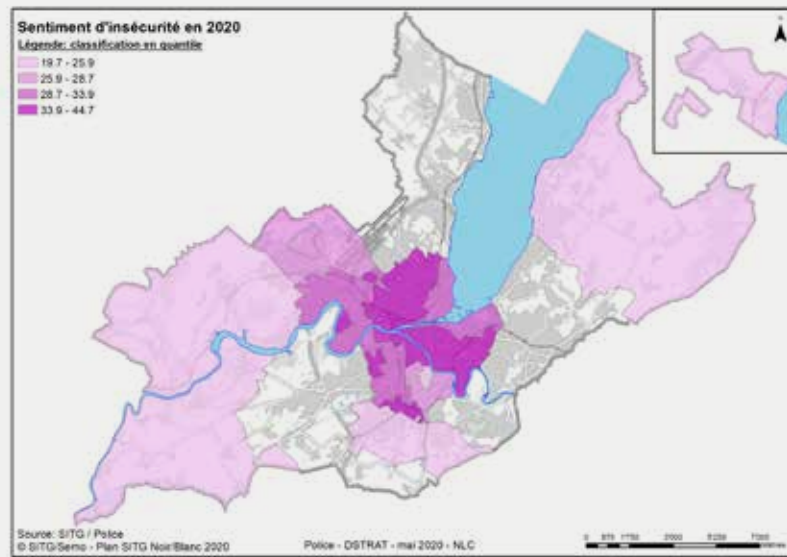
DURÉE DU PROJET :
2,5 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :
Août 2018 - Janvier 2020

RESSOURCES HUMAINES :
2 conseillers techniques
14 enquêteurs

BÉNÉFICIAIRES :
Ministère de la Sécurité, Police nationale

PARTENAIRES :
PartnersGlobal, FOSEC



DIAGNOSTIC LOCAL DE SÉCURITÉ 2020 DU CANTON DE GENÈVE

Depuis 2003, conjointement avec la direction des Etudes stratégique de la police cantonale genevoise, Coginta réalise tous les trois ans un diagnostic local de la sécurité (DLS) pour le canton de Genève à partir de données de sondage, d'analyses des interventions sur appel au numéro d'appel d'urgence de la police, d'une exploitation des statistiques sur la criminalité ainsi que de données sur la cohésion sociale et les zones prioritaires en matière de politique sociale. Les communes genevoises au bénéfice d'un contrat local de sécurité ont progressivement rejoint l'exercice de sorte que le DLS consacre désormais des chapitres dédiés faisant un état des lieux de la sécurité dans six communes participantes, à savoir la Ville de Genève, Vernier, Meyrin, Carouge, Plan-les-Ouates et Lancy. En 2020, le DLS s'appuie sur un sondage d'opinion auprès d'un échantillon de plus de 4'000 résidents et des sous-échantillons communaux de près de 600 personnes pour chaque commune. Le DLS débouche sur des recommandations à l'endroit du canton et des communes participantes. Sous le patronage du Conseiller d'Etat Mauro Poggia, les résultats du DLS ont été présentés au canton et aux communes le 27 novembre 2020 et sont publiés sur le site de l'Etat de Genève. Le DLS a été également présenté aux commissaires de la commission de sécurité de la commune de Meyrin lors d'une session spéciale.

PROJET ID:

GVA

SOURCE DE FINANCEMENT :

Canton de Genève

DURÉE DU PROJET :

8 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Mars 2020 - Novembre 2020

RESSOURCES HUMAINES :

1 conseiller technique

BÉNÉFICIAIRES :

Canton de Genève, Ville de Genève, Vernier, Meyrin, Carouge, Plan-les-Ouates, Lancy

PARTENAIRES :

Police cantonale genevoise



SUISSE



BONNES PRATIQUES INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE POLICE DE PROXIMITÉ

Coginta a été mandaté par la GIZ pour la formulation d'une étude rassemblant des leçons apprises à l'échelon de la région sub-saharienne en matière de police de proximité. L'étude alimente la réflexion stratégique menée au sein de la police nationale ghanéenne pour revisiter sa doctrine de police de proximité.



GHANA



PROJET ID:

GHA

SOURCE DE FINANCEMENT :

GIZ

DURÉE DU PROJET :

1 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Août 2021

RESSOURCES HUMAINES :

1 conseiller technique international

BÉNÉFICIAIRES :

Service de police du Ghana



PROJET D'APPUI À L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE AU TCHAD (PAASIT)

Financé par l'Union européenne (UE) dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement (FED) pour un montant de 20 000 000 €, le Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité au Tchad (PAASIT) est mis en œuvre par un consortium emmené par B&S Europe avec Coginta et la GIZ. L'objectif du projet est de contribuer à réduire et à dissiper le climat d'impunité et d'insécurité au Tchad par une offre de sécurité conçue comme un bien public de qualité qui réponde aux besoins de l'ensemble des citoyens. Le projet s'attèle à améliorer la gouvernance de la sécurité intérieure, renforcer les compétences des personnels des forces de sécurité intérieure (FSI) et améliorer des relations entre la population et les FSI. Ce triple objectif est aligné sur les orientations de la République du Tchad en matière de réforme de la sécurité intérieure.

Le volet de renforcement de la sécurité intérieure qui prévoit de nombreuses constructions et d'équipements a connu des avancées significatives. Les avant-projets détaillés pour la construction à la fois du Groupement des écoles de la gendarmerie nationale (GEGN) et de la Coordination nationale des centres communs de formation ont pu être validés en janvier 2020. Deux dossiers d'appels d'offre ont été préparés, l'un pour les travaux de rénovation à l'École nationale de police (ENP) et au Centre de formation des cavaliers et méharistes (CFCM), et l'autre pour les travaux de construction de la coordination des centres, de l'École de gendarmerie, des commissariats de police et des brigades territoriales de la gendarmerie. Des textes réglementaires portant sur la mise en place des outils permettant d'améliorer la gestion des ressources humaines et les moyens logistiques des forces de sécurité intérieure ont été élaborés et validés. Deux contrats de marchés de fournitures informatiques ont été signés en mai 2020. La livraison, l'installation et la mise en service s'est achevée en novembre 2020 pour la ville de N'Djamena tandis qu'elle sera effective au premier trimestre de 2021 pour les provinces.

S'agissant du renforcement du lien entre population et forces de sécurité intérieure, une mission de préparation d'une enquête d'opinion portant sur la perception et les attentes de la population en matière de sécurité s'est déroulée fin 2020 et l'enquête proprement dite est attendue pour 2021. Deux experts ont été recrutés et seront déployés en janvier 2021 pour développer la police de proximité dans les cinq commissariats construits par le projet à N'Djamena. Le projet prévoit également de contractualiser début 2021 l'Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad (APLFT) pour la mise en œuvre du volet de gouvernance locale de la sécurité.



TCHAD

PROJET ID :
PAASIT

SOURCE DE FINANCEMENT :
Union européenne, 11ème Fonds européen de développement (FED)

DURÉE DU PROJET :
63 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :
Septembre 2017 – Décembre 2024

RESSOURCES HUMAINES :
21 personnels permanents y compris 3 experts internationaux

BÉNÉFICIAIRES :
Ministère de l'Administration territoriale et de la gouvernance locale, ministère de la Sécurité publique et de l'immigration, ministère délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense nationale, des anciens combattants et des victimes de guerre, ministère de l'Economie, de la planification du développement et de la coopération internationale, direction générale de la Police nationale, direction générale de la Gendarmerie nationale, Garde nationale et nomade du Tchad.

PARTENAIRES :
Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad (APLFT)





PROJET D'APPUI À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA COMPOSANTE POLICE DE LA FORCE CONJOINTE DU G5 SAHEL ET AU PROCESSUS DE JUDICIARISATION AU TCHAD

En février 2017, les Etats du G5 Sahel ont pris l'initiative d'opérationnaliser la Force conjointe militaire du G5 Sahel (FCG5S) pour « lutter contre le terrorisme, et la criminalité transnationale organisée », puis de la compléter en décembre 2017 par une Composante Police disposant « de compétences prévôtales et de police judiciaire » en vue de judiciariser les actions militaires lorsque des crimes ou des délits sont constatés. C'est dans ce contexte que Coginta met en œuvre au Tchad depuis novembre 2019 le « Projet d'appui à l'opérationnalisation de la composante police de la Force conjointe du G5 Sahel et au processus de judiciarisation » financé par l'Union européenne. Concrètement, le projet soutient les Unité d'investigations spécialisées (UIS) créées par les autorités tchadiennes et implantées à Bol dans la province du Lac et à Wour dans la province du Tibesti. Démarré en novembre 2019, le projet comprend quatre volets d'activités : formations spécialisées, construction des infrastructures, fourniture des équipements et renforcement de la gouvernance de l'UIS.

Les personnels et cadres de l'UIS ont bénéficié d'un renforcement de compétences tout au long de l'année 2020 avec des formations dans les domaines de l'identification judiciaire, l'investigation criminelle, la criminalistique numérique, la police technique et scientifique, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. A cela, s'ajoute une assistance technique en matière d'organisation et d'emploi. 2 153 journées de formation ont ainsi été dispensées au bénéfice de 58 personnels.

La construction de l'antenne UIS de Bol est en cours tandis que celle de l'antenne de Wour devrait démarrer tout début 2021. Les UIS seront également dotés de matériels adaptés et nécessaires à leur mission. En ce sens, 17 marchés de fournitures ont été passés et de nombreux équipements ont déjà été livrés, notamment : le mobilier, les matériels informatiques 8 véhicules tout-terrain et 8 motocyclettes, les logiciels d'analyse et de cartographie, les matériels de police technique et scientifique, les appareils photographiques, les extracteurs de données et les gabions pour la protection des antennes.

Dans le cadre du volet dédié à l'appui en matière de gouvernance et d'organisation, trois activités principales ont été mises en œuvre :

- Le renforcement des capacités de gouvernance de la coordination centrale des UIS a été mené à bien en louant des bureaux adaptés à l'usage de ses effectifs, en fournissant des équipements informatiques performants, des véhicules, matériels de PTS et équipements opérationnels.
- L'accompagnement des cadres de l'UIS a été assuré par l'équipe du projet, tant dans leurs missions quotidiennes que dans les démarches de la coopération interne et externe.
- L'élaboration de documents encadrant l'organisation et le fonctionnement de l'UIS a connu des avancées importantes, plusieurs travaux se trouvant en phase finale : projet d'arrêté d'organisation et de fonctionnement de l'UIS, fiche PTS des attaques terroristes, mémento de procédures, guide de management, guide des techniques d'enquête.

En dépit de difficultés liées à la crise sanitaire du COVID-19 et malgré l'important besoin d'accompagnement observé dans la mise en route des UIS, l'équipe a poursuivi ses activités tout au long de l'année 2020.



TCHAD

PROJET ID :
CP G5S TCHAD

SOURCE DE FINANCEMENT :
Union européenne (ICSP/2019/410-501),
Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP)

DURÉE DU PROJET :
18 mois

PÉRIODE D'EXECUTION DU PROJET :
Novembre 2019 - Mai 2021

RESSOURCES HUMAINES :
9 personnels permanents dont 2 experts internationaux
5 experts court-terme

BÉNÉFICIAIRES :
Ministère de la Sécurité publique et de l'immigration, direction générale
de la Police nationale, Eaux et forêts, Douanes

PARTENAIRES :
Pôle judiciaire antiterrorisme (ministère de la Justice chargé des droits
humains), Brigade prévôtale de Wour, police technique et scientifique,
la Plateforme de coopération en matière de sécurité (PCSM), Force
conjointe du G5 Sahel, ministère de l'Économie, de la planification du
développement et de la coopération internationale (MEPDCI)





PROJET D'APPUI À LA FORMATION ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AU TCHAD

Démarré en avril 2017 et mis en œuvre à N'Djamena ainsi que dans plusieurs régions (Mayo Kebbi, Chari Baguirmi, Hadjer Lamis, Lac et Kanem), dans les couloirs de transhumance et sur des axes soumis à d'importants flux de personnes et de marchandises, le projet SECUTCHAD s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour la stabilité et œuvrant sur les causes profondes des migrations irrégulières et du phénomène des personnes déplacées en Afrique. Le projet vise à la fois le renforcement des capacités des forces de sécurité intérieure pour leur permettre d'assurer les missions qui sont les leurs au quotidien ainsi que le rétablissement de la confiance avec les populations locales.

Reposant sur une logique de concentration des efforts et une volonté de travailler au plus près des populations, le projet met en œuvre des actions complémentaires : des formations continues à l'intention des forces de police, de gendarmerie et de la garde nationale et nomade du Tchad, une amélioration des conditions de travail à travers la construction de nouvelles infrastructures, la dotation en équipements individuels et collectifs et un renforcement du maillage territorial par une meilleure interopérabilité des forces de sécurité intérieure.

Dans le domaine des infrastructures, la période de janvier à juillet 2020 a été consacrée au suivi des travaux de finition, d'équipement et de réception des brigades lacustres, de la compagnie fluviale, du Commissariat de sécurité publique et de deux postes de police des quartiers au profit des trois forces de sécurité intérieure de la province du Lac. Il s'agit notamment de 5 brigades fluviales du nord de N'Djamena (N'Djamena-Fara, Mahada, Mélia, Balangoré, et Hadidé), 4 brigades lacustres sur les îles de Kinasserom, Kouloufoua, Fitiné et Tétéwa, 1 compagnie fluviale à Douguia, 1 commissariat de sécurité publique et 2 postes de police de quartiers à Bol. Il faut noter que toutes ces constructions ont fait l'objet de 4 marchés des travaux attribués aux entreprises locales et de 2 conventions avec le service génie civil de la gendarmerie nationale en charge de la construction des compagnies fluviales de Farcha Milezi, Bongor et Douguia. Des kits de matériels informatiques et multimédias et des équipements sportifs ont été livrés dans le cadre du soutien à l'optimisation de l'organisation interne et au fonctionnement de l'Ecole nationale de police et des deux centres communs de formation de Koundoul.

À la suite de la signature en août 2019 par le Président de la République des deux nouveaux codes de déontologie pour la gendarmerie nationale et la garde nationale et nomade, la Charte d'éthique et de déontologie commune aux trois forces a été validée par le ministère de l'Administration du territoire, de la sécurité publique et de la gouvernance locale. Les affiches de la Charte, nécessaires à la sensibilisation de la population et des FSI, ont été imprimées et distribuées dans les unités de la gendarmerie, les postes de la garde nationale et nomade, les commissariats et les postes de police de quartier, les autres services de sécurité publique et les bureaux de l'administration publique. Pour permettre une meilleure appropriation, une campagne de sensibilisations qui a démarré en octobre et décembre 2019 à Bongor et Massakory par le projet, s'est poursuivie aux mois de février et mars 2020 dans les chefs-lieux des provinces à Bol et N'Djamena à l'attention des autorités administratives, judiciaires et des forces de sécurité.

Dans le domaine de la gouvernance locale de sécurité, le projet a fourni un appui conséquent au Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de la commune de Bol pour la formation de ses membres et son fonctionnement au quotidien ; cet appui a permis aussi de financer des actions prévues dans le plan local de sécurité de la commune. Quatre actions prioritaires ont ainsi été soutenues par l'attribution de subventions à des ONG nationales afin de mener des activités de sensibilisation et de prévention au profit des populations (rapprochement des FSI et des populations, prévention contre l'usage des stupéfiants, gestion des ordures ménagères et lutte contre les incivilités, organisation d'événements au profit des jeunes). A cela s'ajoute la campagne de prévention contre la propagation du virus COVID-19 dans la commune de Bol par la distribution de 5000 flyers et le placardage de 130 affiches mentionnant les gestes barrières à réaliser pour éviter la propagation du virus, l'installation de 32 cuves avec robinets en divers points stratégiques de la ville et la fourniture de 450 litres d'eau de Javel.

En 2020, cinq sessions de formation réparties sur 19 semaines ont été conduites par les experts permanents et un expert court terme au profit de 316 membres des forces de sécurité intérieure, dont 10 femmes. Trois grands domaines ont été couverts : la formation des personnels destinés à servir dans les unités nautiques de la gendarmerie (formation initiale des équipages, formation des pilotes, formation



des techniciens), le perfectionnement des policiers et gendarmes affectés dans la province du Lac (renforcement des compétences professionnelles, formation au droit humanitaire et des droits de l'homme, à l'éthique et à la déontologie), des formations de spécialistes (télécommunications, police judiciaire, collecte, analyse et exploitation du renseignement, lutte contre les stupéfiants) et des formations liées à l'exercice du commandement (formation des commandants d'unité, des adjoints et des chefs secrétaires, des officiers et sous-officiers). Enfin, 31 autorités administratives et chefs de service, à savoir les secrétaires généraux de cinq départements de la province du lac, ont été également formés à la gestion de crise et à la coordination des moyens nautiques.

En juillet 2020, le projet SECUTCHAD a été clôturé sur une note de satisfaction des bénéficiaires lors d'une réunion conjointe des membres du comité de pilotage et du comité de suivi opérationnel qui n'ont pas hésité à formuler des recommandations de renouvellement du projet et d'extension de cette expérience particulièrement réussie dans la province du Lac à d'autres localités du pays.

PROJET ID :

SECUTCHAD

SOURCE DE FINANCEMENT :

Union européenne

Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

DURÉE DU PROJET :

3 ans

PÉRIODE D'EXECUTION DU PROJET :

Mars 2017 - Juillet 2020

RESSOURCES HUMAINES :

17 personnels permanents

10 experts court terme

BENEFICIAIRES :

Ministère de l'Administration territoriale, de la sécurité publique et de la gouvernance locale, ministère délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense nationale, des anciens combattants et des victimes de guerre, ministère de l'Economie et de la planification du développement, direction générale de la Police nationale, direction générale de la Gendarmerie nationale, Garde nationale et nomade du Tchad, Gouvernorat de la province du Lac Tchad, Commune de Bol

PARTENAIRES :

Centre de recherche en anthropologie et sciences humaines (CRASH)



TCHAD



PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À LA JUSTICE DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Depuis novembre 2020, Coginta coordonne, en partenariat avec l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen (OGDH), l'ONG Les Mêmes droits pour tous (MDT) et Avocats sans frontière France (ASF), la mise en œuvre du « Projet d'appui au renforcement de l'accès à la justice des personnes les plus vulnérables en République de Guinée (PARAJ) » financé par l'Union européenne et courant sur une période de 30 mois pour un budget global de 1 750 000 EUR.

Le projet a pour objectif global d'appuyer les organisations de la société civile en matière de consolidation de l'Etat de droit à travers le renforcement de l'accès à la justice des personnes vulnérables et la lutte contre l'impunité en République de Guinée. Il vise à renforcer les capacités de cliniques juridiques et l'action des organisations de la société civile engagées dans l'assistance juridique et judiciaire, à renforcer l'accès aux services de justice de proximité pour les populations les plus vulnérables via l'action de ces Cliniques juridiques, et à renforcer la coordination des cliniques juridiques avec les autres acteurs de la justice dans les zones de Conakry, Kindia, Labé, Kankan et N'Zérékoré.

Le projet prolonge, d'une part, l'action des cliniques juridiques menée à Conakry, Kankan et N'Zérékoré par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) en partenariat avec l'OGDH et MDT de 2015 à 2017 également financé par l'Union européenne, et d'autre part, celle de l'opérationnalisation des Maisons de justice mises en place par Coginta à Kindia, Labé et Kankan grâce à un financement du département d'Etat américain. L'action s'inscrit dans le cadre de la volonté de développer une justice de proximité efficace, holistique et inclusive en République de Guinée et d'offrir un meilleurs accès à la justice aux personnes vulnérables et indigentes, notamment les mineurs, les détenus, et les victimes de violences basées sur le genre ou autres violations graves des droits humains.

Coginta et ses partenaires se sont engagés à traiter un minimum de 2'700 dossiers pénaux (700 criminels et 2'000 correctionnels) dans les limites des compétences des cliniques juridiques, des maisons de justice, et surtout des capacités des juridictions.

Ainsi, sous la coordination globale de Coginta, l'OGDH sera chargée d'assurer l'opérationnalisation et le fonctionnement des Cliniques juridique des régions de Kindia (incluant la zone de Boké) et Labé (incluant la zone de Mamou), et MDT celles des Cliniques juridiques des régions de Kankan (incluant la zone de Faranah) et N'Zérékoré; la région spéciale de Conakry sera cogérée par les deux structures. Les Maisons de justice de Kindia, Labé et Kankan travailleront en étroite collaboration avec les cliniques juridiques dans ces zones respectives. Par ailleurs, ASF-France aura la charge du renforcement de capacités des acteurs de la justice de proximité, notamment l'élaboration et le déroulement d'un plan de formation à l'attention des acteurs clés de la justice de proximité via une formation de formateurs locaux.

Ainsi, au mois de décembre 2020, après la contractualisation de l'équipe de coordination, Coginta a signé une convention de partenariat avec chacune de ces ONG et engagé le processus de négociation avec ASF-France. Par ailleurs, le processus de recrutement des équipes des différents partenaires et celui de l'acquisition des équipements au titre de ce projet ont été lancés.

PROJET ID :

PARAJ

SOURCE DE FINANCEMENT :

11ème Fonds Européen de Développement (FED)

DURÉE DU PROJET :

30 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Novembre 2020 - Mai 2023

RESSOURCES HUMAINES :

8 personnels permanents dont 1 international ; 1 expert court terme

BÉNÉFICIAIRES :

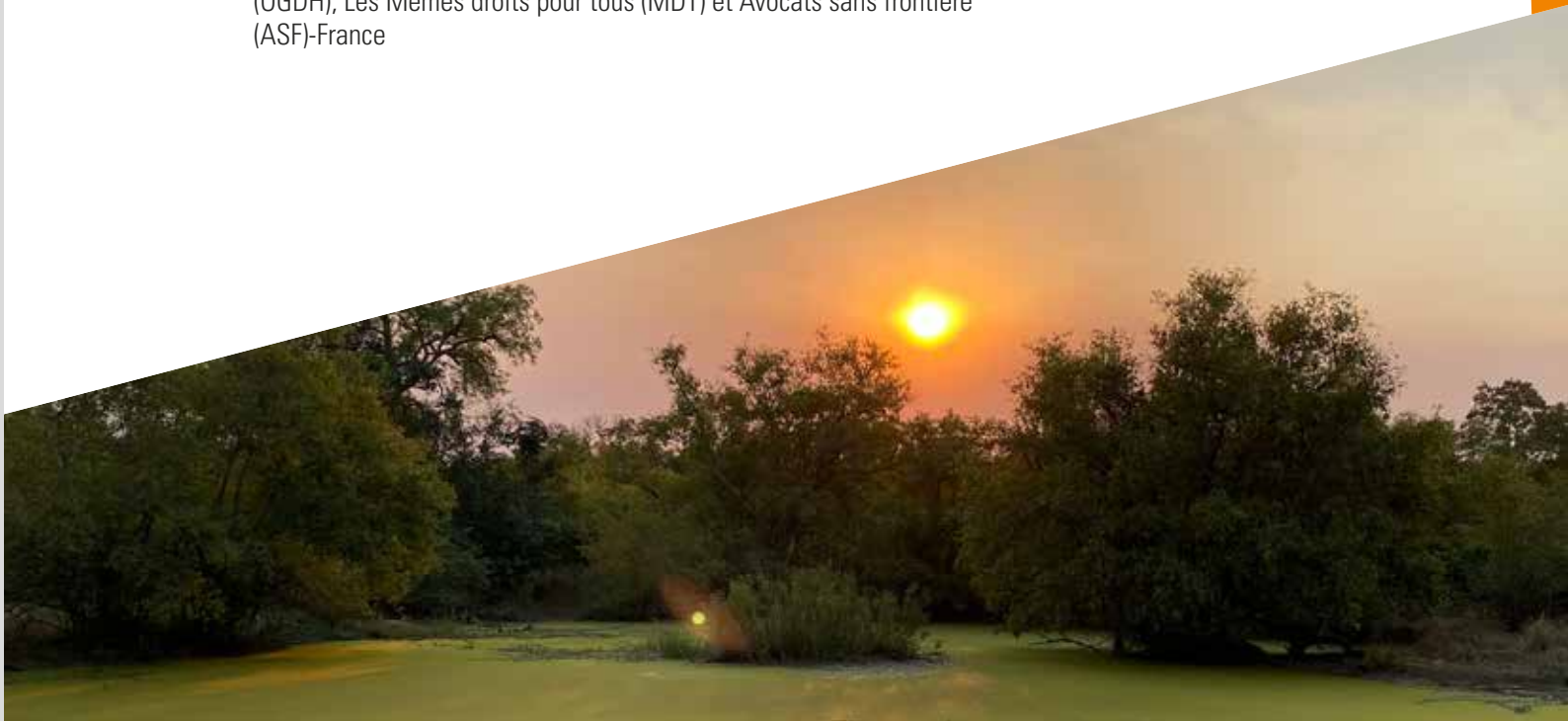
ministère de la Justice, communes de Kindia, Labé, Kankan, N'Zérékoré

PARTENAIRES :

Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen (OGDH), Les Mêmes droits pour tous (MDT) et Avocats sans frontière (ASF)-France



GUINÉE





Partenaires pour la Sécurité en Guinée:
Réforme de la Police au Service des Citoyens
Partners for Security in Guinea:
Reforming the Police to Better Serve Citizens

PARTNERS GLOBAL
COGINTA
CECIDE
In Support of the

PARTENAIRES POUR LA SECURITE EN GUINEE : LA REFORME DE LA POLICE AU SERVICE DES CITOYENS

Démarré en 2015, le projet « Partenaires pour la sécurité en Guinée : la réforme de la police au service du citoyen » financé par le département d'État américain et mis en œuvre par le consortium formé par PartnersGlobal, Coginta et le CECIDE, est arrivé dans sa phase finale. Grâce à une extension arrivant à échéance fin mai 2020, il a été possible de mener à bien les dernières activités prévues par le projet dans 7 communes et d'appuyer la police et les ONGs dans la lutte contre la propagation du COVID 19.

Dans cette ultime phase, le projet a appuyé les organes de gouvernance civile de la sécurité publique dans les communes ciblées en s'attachant à former ou à poursuivre les formations destinées à la fois aux chefs de quartier et aux membres des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Ainsi, 72 chefs de quartier des communes de Mamou et de Labé ont obtenu des formations et 33 autres ont pu suivre une formation de recyclage dans les communes de Dixinn et de Kaloum. Ces formations se sont concentrées sur la résolution des conflits et la prévention de la délinquance. De leur côté, les membres des CLSPD de Mamou, Labé, Dixinn et Kaloum ont obtenu des formations sur leur rôle et leurs attributions. A Labé et Mamou, des tables rondes sur différents thèmes liés au fonctionnement CLSPD et à la formulation de plans locaux de sécurité et de prévention de la délinquance ont été organisées. Le projet a fourni également un appui à des séances de travail de ces organes et permis l'organisation de forums communautaires dans les quartiers. Finalement, l'équipe du projet a formé 47 employés des communes de Siguiri et de Kintinian à la doctrine de la police de proximité et au respect des droits de l'homme.

En 2020, le projet a poursuivi sa campagne de microcrédits attribués, en 2020, à 10 ONG locales dans les communes ciblées par le projet ; celles-ci contribuaient, dans ces communes, à la prévention de la délinquance.

Le projet a également appuyé les commissariats centraux de Kindia, Mamou, Labé, Kankan et Siguiri par la fourniture d'équipements (matériel informatique, matériel bureautique, consommables de bureau et motos) et la formation, à Dixinn et Kaloum, des policiers référents qui œuvrent dans les écoles pour prévenir la délinquance. Ce renforcement des capacités locales a été accompagné par une campagne de communication et de vulgarisation des numéros d'urgence de ces mêmes commissariats. Des spots publicitaires ont été produits et diffusés en langues locales.

Réagissant à l'urgence dans la crise sanitaire liée à la propagation du COVID 19, le projet a fourni un appui aux CLSPD des communes de Dixinn et de Kaloum en distribuant 200 kits complets de lavage des mains ainsi qu'en produisant et en distribuant des visuels de sensibilisation des populations (flyers, dépliants...) aux associations de jeunes, de femmes, de religieux, aux chefs de quartier et aux multiples acteurs socio-économiques actifs dans les 33 quartiers de ces deux communes. 13 policiers formateurs ont été formés sur le rôle et les missions de la police dans le contexte de la lutte contre la propagation du COVID 19 et du respect des gestes barrières ; ces derniers ont ensuite sensibilisé 715 policiers à leur tour. Parallèlement, un agent de l'OPROGEM a été mobilisé pour sensibiliser ses pairs des commissariats de Dixinn et de Kaloum sur l'augmentation des risques de violences domestiques et de violences basées sur le genre en période de restrictions liées au déplacements des populations. Enfin, une capsule vidéo mettant en scène un policier référent qui sensibilise les jeunes à la prévention du COVID 19 a été produite et diffusée 20 fois sur les chaînes de télévision publique et privée ainsi que sur les réseaux sociaux.

PROJET ID :
INL SECURITY

SOURCE DE FINANCEMENT :

Département d'Etat américain, Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs (INL)

DURÉE DU PROJET :
38 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :
Mars 2017 - Mai 2020

RESSOURCES HUMAINES :

9 personnels permanents dont 1 international

BÉNÉFICIAIRES :

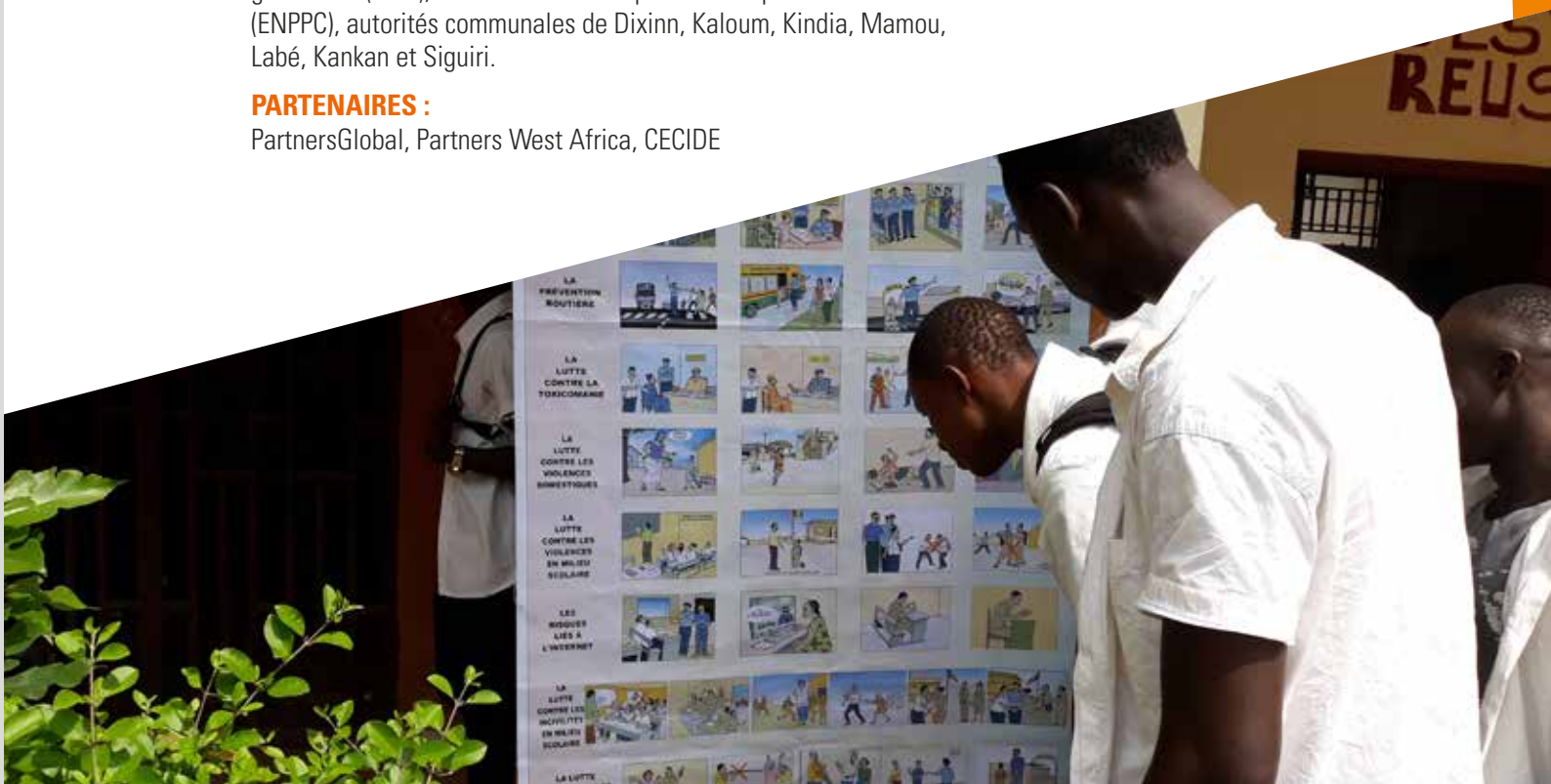
Ministère de la Sécurité et de la protection civile, Police nationale guinéenne (PNG), Ecole nationale de police et de protection civile (ENPPC), autorités communales de Dixinn, Kaloum, Kindia, Mamou, Labé, Kankan et Siguiri.

PARTENAIRES :

PartnersGlobal, Partners West Africa, CECIDE



GUINÉE





PROJET D'APPUI À LA RÉFORME DU SECTEUR DE SÉCURITÉ EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE - VOLET SÉCURITÉ INTÉRIEURE (PARSS3)

Financé par l'Union européenne à travers le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED), le « Programme d'appui à la réforme du secteur de sécurité en Guinée - Volet sécurité intérieure (PARSS3-MSPC) » a démarré au cours du 1^{er} trimestre 2018. Au sein d'un partenariat avec Civipol Conseil, Coginta est responsable de la mise en œuvre de deux composantes principales (Appui institutionnel et organisationnel au ministère de la Sécurité et de la protection civile et Renforcement de la gouvernance locale de la sécurité) ainsi que de la composante transversale portant sur la communication et la visibilité du projet.

La mise en œuvre du projet s'est déroulée dans un contexte marqué par la pandémie liée au Covid 19 et un climat socio-politique tendu dû aux consultations électorales successives. Ces événements ont impacté la réalisation de certaines activités, justifiant par la même, la demande d'extension du projet de quatre mois.

Ainsi, dans le cadre de la composante « Appui institutionnel au MSPC » qui a pour objectif de renforcer et de pérenniser les acquis du PARSS2 au bénéfice du ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC), un appui a été apporté à l'élaboration des textes d'organisation des directions et services en liaison avec le Comité technique sectoriel de la police et de la protection civile.

La mise en place d'un nouveau Conseil de discipline a été accompagnée par une formation aux assistants de l'équipe permanente et aux membres nommés du conseil avant l'organisation de la première session du conseil. Un atelier a aussi été organisé pour familiariser les personnels de l'Inspection générale des services de police et de protection civile (IGSPPC) avec les statuts, les textes réglementaires et les conditions d'organisation de l'audit d'un service.

Une attention particulière a continué à être portée au renforcement de la coordination entre la Direction centrale de la sécurité publique et les services déconcentrés (directions régionales et commissariats centraux) et à la généralisation du tableau de bord de la sécurité publique sur l'ensemble du territoire national. De même un appui a été apporté pour la définition d'un effectif de référence de la sécurité publique qui permet d'amorcer la mise en place d'une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences. Concernant la Direction centrale de la police judiciaire, d'importants

travaux de réhabilitation de ses locaux ont été réalisés. S'est poursuivi parallèlement l'appui à la professionnalisation de la Division d'appui opérationnel (DAO) au niveau notamment du recueil et de l'exploitation des renseignements judiciaires.

L'opérationnalisation de la Direction des ressources humaines (DRH) a constitué un autre point fort. Un texte du ministère de la Fonction publique a permis d'intégrer les agents du ministère de la Sécurité dans la nouvelle grille indiciaire. La notation du personnel a fait l'objet d'un suivi constant qui a permis d'améliorer très sensiblement les résultats de la dernière campagne. Plusieurs actions de formation ont été organisées pour améliorer la collecte et la transmission des données relatives au personnel par les services déconcentrés et la mise en œuvre du manuel de procédures.

Il a aussi fallu adapter les conditions de mise en œuvre des activités dans le cadre de la composante « Gouvernance locale de sécurité ». Si le rythme des réunions des organes de gouvernance locale de la sécurité (CLSPD et FLSPD) a été ralenti, les présidents des conseils de quartier ont cependant été appuyés dans l'organisation de 23 fora locaux de sécurité et trois sessions de CLSPD à Coyah, Matoto et Matam, et un suivi a été assuré s'agissant de la mise œuvre des actions inscrites dans les Plans locaux de sécurité (PLS) et leur intégration dans les Plans locaux de développement (PDL) des communes. Parallèlement, un lot d'équipements bureautiques et informatiques a été remis aux CLSPD pour répondre à leurs besoins de fonctionnement, et 23 de leurs membres ont été formés sur les techniques de montage et de gestion de projet. Aussi des activités préparatoires de la 1ère session du Comité interministériel de suivi des CLSPD ont été réalisées.

Au titre de l'« Initiative policier référent », 19 nouveaux policiers référents ont reçu une formation et les 59 policiers référents des communes couvertes par le projet ont été dotés d'une tenue d'uniforme complète. Parallèlement, une moto destinée à leur usage a été affectée dans chaque commissariat central et des matériels pédagogiques leur ont été octroyés. Si la fermeture des écoles n'a pas permis la planification de rencontres avec les jeunes élèves, une tournée de suivi et de sensibilisation a cependant été organisée pour adapter les binômes d'intervention et la liste des écoles bénéficiant de l'IPR avant la nouvelle année scolaire.

Par ailleurs, la pandémie a amené le projet à mettre en place des actions pour appuyer les bénéficiaires dans leur lutte contre le Covid 19. Elles ont concerné :

- la sensibilisation des policiers aux missions et au rôle de la police dans le contexte de la pandémie (production d'un dépliant, formation de formateurs et actions de sensibilisation de 2 233 policiers) ;
- l'organisation d'une large campagne de communication des CLSPD sur les risques et les moyens de prévention sous la forme de messages audio diffusés en français et en langues locales à travers les quartiers des 5 communes couvertes par le projet ;



- la dotation des entités des CLSPD en 578 kits de prévention ;
- le renforcement des capacités des Services de sécurité de quartier (SSQ) et des agents de l'OPROGEM sur la prévention des risques de violence domestique liés au contexte de crise sanitaire et les moyens de prévention du Covid 19 ;
- la production et la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo de sensibilisation sur les gestes barrières contre la pandémie du Covid-19.

Pour ce qui est de la composante communication et visibilité, Coginta a poursuivi l'accompagnement du personnel du service de communication et de relation publique du MSPC. L'année 2020 a vu la réalisation de six émissions radio portant sur la protection civile, la lutte contre la pandémie liée au Covid 19, l'application des mesures de restriction de déplacement et la sensibilisation sur les violences à l'encontre des personnes vulnérables, ainsi que la production de deux numéros de la newsletter « SECURITE infos ». A également été produit et diffusé un spot radio sur les policiers référents et a été poursuivie la diffusion des spots radios sur la police de proximité et la gouvernance locale de sécurité et l'affichage de posters illustrant ces thèmes dans les commissariats. Enfin, en termes de visibilité, les activités de l'ensemble des composantes du projet ont été médiatisées.



GUINÉE

PROJET ID :

PARSS3

SOURCE DE FINANCEMENT :

11ème Fonds européen de développement (FED)

DURÉE DU PROJET :

39 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Mars 2018 – Juin 2021

RESSOURCES HUMAINES :

11 personnels permanents dont un international ; 4 experts court terme

BÉNÉFICIAIRES :

Ministère de la Sécurité et de protection civile (MSPC), ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation (MATD), et ministère de la Fonction publique de la réforme de l'Etat et de la modernisation de l'administration (MFPREMA), autorités communales de Matam, Matoto, Ratoma, Coyah et Dubréka. Divers collèges et lycées

PARTENAIRES :

CIVI.POL Conseil





PROJET D'APPUI À LA POLITIQUE NATIONALE DE CONTRÔLE DU TRAFIC ET DE LA CIRCULATION ILLICITE D'ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE ET DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ARMÉE EN CÔTE D'IVOIRE

Projet d'appui à la politique nationale de contrôle du trafic et de la circulation illicite d'armes légères et de petit calibre et de prévention de la violence armée en Côte d'Ivoire

Si la Côte d'Ivoire a retrouvé une stabilité relative depuis la crise post-électorale, certains facteurs à l'origine de la décennie de crises politico-militaires sont toujours présents dans la société ivoirienne et la réconciliation nationale est loin d'être aboutie. Le recours à la violence armée pourrait sembler irrationnel au vu des progrès qu'a accomplis le pays ces dernières années. Il reste toutefois possible compte tenu de la disponibilité d'armes de guerre sur le territoire, des divisions existantes au sein de l'armée et de la présence d'ex-combattants non éligibles au programme DDR. Par ailleurs, la génération de politiciens actuelle reste issue des années de crise. La problématique de la prolifération et de la circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC) continue à susciter l'inquiétude et c'est dans ce contexte que l'ONG Coginta s'est vu confier par l'Union européenne la mise en œuvre de ce projet qui vise à appuyer la politique nationale de contrôle du trafic et de la circulation illicite d'armes légères et de petit calibre et de prévention de la violence armée. Le projet a pour objectifs spécifiques de renforcer les capacités nationales de contrôle des armes et munitions détenues par les forces de défense et de sécurité (FDS) pour réduire les risques de perte, de vol ou de détournement, d'améliorer le cadre légal et réglementaire en intégrant les exigences de la Convention de la CEDEAO et des engagements régionaux et internationaux de l'État, de renforcer la coopération régionale, notamment en matière policière et judiciaire, de contrôle et de lutte contre le trafic illicite des ALPC et, enfin, de contribuer à la prévention de la violence armée en période électorale par des actions de plaidoyer, communication et sensibilisation sur les enjeux relatifs à la prolifération et l'utilisation illicite des armes légères et de petit calibre.

En place depuis le mois de novembre 2019 et durant tout l'année 2020, l'équipe projet a contribué à l'amélioration de la gestion sûre et sécurisée des stocks d'armes et de munitions. 13 armureries prioritaires des FDS ont été rénovées dans les villes d'Abidjan (5), Bouaké (4), Korhogo (2), Bondoukou, Man et Daloa. Ce dispositif a été complété par la mise en place de 40 coffres blindés au profit des Douanes (25) et des Eaux et forêts (15) et de 02 coffres blindés au profit des tribunaux d'Abidjan et de Bouaké (greffes).

Afin d'améliorer et d'accroître la capacité des FDS à marquer les armes, 6 machines électriques à graver leur ont été fournies par le projet. 36 formateurs issus de ces forces ont quant à eux été formés sur la procédure de marquage des armes. Le projet a également doté les FDS d'un nouveau système informatisé de gestion des armes et des munitions (SIGAM) en vue d'assurer la centralisation, la comptabilité et le traçage des armes et munitions. Le déploiement de SIGAM représente un progrès significatif compte tenu des performances et des fonctionnalités de ce nouveau logiciel que le projet a développé. Il ouvre aussi d'intéressantes perspectives d'extension au sein de la CEDEAO.

Durant l'année 2020, le projet a également débuté une enquête nationale sur la prolifération et la circulation illicite des ALPC en Côte d'Ivoire dans un contexte sous régional marqué par le terrorisme et la criminalité transnationale. L'enquête comprend un sondage de ménages et des entretiens qualitatifs avec des acteurs locaux dans plus de 40 localités du pays. Les résultats sont attendus pour 2021 et déboucheront sur des recommandations pour améliorer la lutte contre la circulation des ALPC.

Le projet a également mené une campagne de sensibilisation intitulée « Des élections générales sans violence et sans armes » par le biais d'affiches sur des panneaux publicitaires ainsi que la diffusion de messages radios en 9 langues locales dans 15 localités du pays. À cela s'ajoute l'octroi de micro-subventions à 8 organisations locales communautaires pour mener des actions avec les populations locales. 7 animateurs communautaires ont mené des activités de sensibilisation dans 24 lycées et collèges d'Abidjan (Yopougon, Abobo et Port-Bouët), de Bouaké, de Man, de Daloa, de Korhogo et de Bondoukou. 5 lycées d'Abidjan ont participé à un concours de fresques murales sur le thème de la paix.



PROJET ID :
CISALW

SOURCE DE FINANCEMENT :
Union européenne,
Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP)

DURÉE DU PROJET :
18 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :
Novembre 2019 - Mai 2021

RESSOURCES HUMAINES :

6 personnels permanents, dont 2 internationaux
13 experts court terme

BÉNÉFICIAIRES :

Conseil national de sécurité, Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, ministère de la Sécurité et de la protection civile, ministère de la Défense, ministère des Eaux et forêts et de l'environnement, ministère de l'Economie et des finances, ministère de la Justice et des droits de l'homme, ministère de l'Education nationale et de l'alphabetisation

PARTENAIRES :

Commission nationale ivoirienne de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, le Conseil national de sécurité, le ministère de la Sécurité et de la protection civile, les Forces de défense et de sécurité, la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale





PROJET D'APPUI À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA COMPOSANTE POLICE DE LA FORCE CONJOINTE DU G5 SAHEL ET AU PROCESSUS DE JUDICIARISATION DES FUSEAUX CENTRE ET EST, ET LEURS ZONES LIMITROPHES

Face aux actions terroristes et criminelles dans l'espace sahélo-saharien, les chefs d'Etat du Burkina-Faso, du Niger, du Mali, de Mauritanie et du Tchad, souhaitant développer et sécuriser cet espace, ont décidé en décembre 2014 de créer le G5 Sahel, puis en février 2017 d'opérationnaliser la Force conjointe militaire G5 Sahel (FC-G5S) pour lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée appuyée par une Composante Police disposant de compétences prévôtales et de police judiciaire en vue de judiciariser ses actions, lorsque des crimes ou des délits sont constatés. Les modes d'action de la FC-G5S, rappelés à Bamako en juin 2019 par le Comité Défense et Sécurité du G5 Sahel, ont l'ambition de permettre « le développement de procédures opérationnelles sur la Composante Police pour l'ensemble de ses acteurs afin de rendre efficace la judiciarisation des opérations militaires et instaurer un climat de compréhension mutuelle et de confiance entre les acteurs », mais aussi d'établir des relations de confiance avec la population, ce qui suppose d'agir dans le respect des droits de l'homme et des normes juridiques internationales.

C'est dans ce contexte que Coginta mène au Niger depuis novembre 2019, par le biais d'un contrat de subvention financé par l'Union européenne, le Projet d'appui à l'opérationnalisation de la composante police de la Force conjointe du G5 Sahel et au processus de judiciarisation des fuseaux Centre et Est, et leurs zones limitrophes. L'objectif général de ce projet est de contribuer à la stabilisation de la région et à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée dans la zone d'action de la FC-G5S. Le projet vise surtout à contribuer à l'efficacité de la chaîne pénale en opérationnalisant les Unités d'investigations spécialisées (UIS) du Service central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée (SCLCT/CTO) qui appuient cette force militaire. Il s'agit des UIS de Bankilaré, fuseau Centre (déjà créée) et de Madama, fuseau Est (à créer), mais aussi de l'antenne du SCLCT/CTO à Diffa dans la frontière avec le Tchad et le Nigéria. Ces structures mènent des opérations de police judiciaire respectant le cadre des droits humains et des normes juridiques et répondent aux objectifs de sécurité et de protection des populations.

Depuis le démarrage du projet au Niger en novembre 2019 et durant 2020, malgré la crise du COVID-19 qui a imposé des mesures contraignantes et un contexte sécuritaire qui s'est dégradé, tout déplacement hors Niamey ne pouvant se faire sans une escorte renforcée, l'équipe du projet est restée totalement mobilisée et a poursuivi la mise en œuvre des actions. Les contrats d'achat pour la quasi-totalité des équipements attendus ont été signés. Certains, comme les moyens roulants, ont été livrés et remis officiellement au bénéficiaire du projet. Malgré la pandémie, et à l'aide d'un nouveau plan de formations qui tient compte des contraintes imposées, les formations ont pu être organisées. Parallèlement, un dépliant « Fiches-réflexes des premiers intervenants sur scène de crime terroriste » élaboré par Coginta avec les directeurs du SCLCT/CTO et de la police technique et scientifique, reproduit initialement à plus de 2000 exemplaires, sera très prochainement diffusé au sein des forces de sécurité intérieure à la demande du directeur général de la Police nationale. Un mémento sur les techniques d'enquête a été finalisé, auquel pourront se référer les enquêteurs de police judiciaire. Pour renforcer les capacités de gouvernance du SCLCT/CTO et de ses UIS, un travail de fond a été initié auprès des cadres.

Tenant compte des évolutions stratégiques et opérationnelles des forces armées, le positionnement de deux des trois UIS ciblées par le projet a dû être modifié à la demande du ministère de l'Intérieur. Les constructions sur le troisième site ont déjà débuté pour une réception prévue au premier trimestre 2021.

La qualité des relations entretenues avec le directeur du SCLCT/CTO, avec le directeur général de la Police nationale, mais aussi avec les autres forces de sécurité intérieure au Niger et les partenaires techniques financiers internationaux, contribue grandement à la réussite de ce projet et pallie les obstacles que sont les contraintes imposées par la lutte contre la pandémie du COVID 19 et un contexte sécuritaire tendu.

PROJET ID :

CP-G5S-NIGER (Composante Police- G5 Sahel NIGER)

SOURCE DE FINANCEMENT :

Union européenne (ICSP/2019/408-894)

DURÉE DU PROJET :

18 mois

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

Novembre 2019 - Avril 2020

RESSOURCES HUMAINES :

7 personnels permanents dont 3 experts internationaux

BÉNÉFICIAIRES :

Ministère de l'Intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses, Direction générale de la Police nationale, Service central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée

PARTENAIRES :

Mission EUCAP-SAHÉL Niger



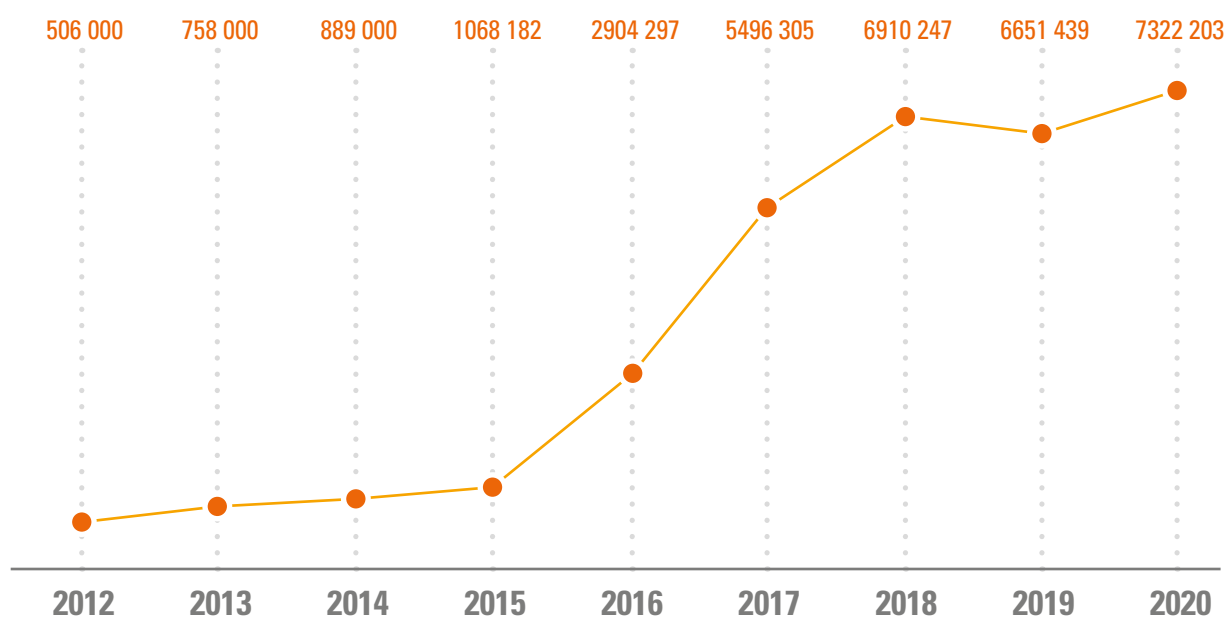
Evolution des ressources

2012-2020

MONTANT EN EUR	2012	2013	2014	2015
RESSOURCES	506 000	758 000	889 000	1 068 182
PROGRESSION ANNUELLE		50%	17%	20%
ACTIFS CIRCULANTS	42 204	156 073	184 360	330 075
FINANCEMENTS REÇUS D'AVANCE	31 548	144 604	172 173	302 912

MONTANT EN EUR	2016	2017	2018	2019	2020
RESSOURCES	2 904 297	5 496 305	6 910 247	6 651 439	7 322 203
PROGRESSION ANNUELLE	172%	89%	26%	-4%	10%
ACTIFS CIRCULANTS	1 964 683	3 565 548	3 457 000	7 667 491	3 928 435
FINANCEMENTS REÇUS D'AVANCE	1 845 918	3 147 906	2 991 698	7 044 330	3 049 630

Taux au 31.12.2020 1.08155 CHF pour 1 EUR



Informations financières

2020 a été une année singulière en raison du contexte marqué par les fortes contraintes imposées par la pandémie du COVID-19. Pour Coginta, l'impact de la crise sanitaire a cependant été limité grâce à l'état de préparation des bureaux-pays qui disposaient tous d'un plan de continuation. Ce dernier a été activé à cette occasion et a permis, dans la plupart des cas, de s'adapter au nouveau contexte sans dévier fondamentalement du planning programmatique original. Les bailleurs de fonds ont également joué leur partition dans la gestion de la crise en accordant les extensions nécessaires à l'aboutissement des projets arrivés en phase finale.

Cette année fut également une année de stabilisation des acquis par nos équipes et de consolidation de nos processus administratifs et financiers dans les bureaux-pays. Les excellentes notes attribuées aux équipes de gestion de projet par les audits externes qui se sont déroulés cette année sont sans doute les meilleurs témoins des hauts standards qui sont quotidiennement appliqués dans les bureaux-pays. Cela nous permet d'aborder avec pleine confiance l'année 2021 qui verra la création de trois nouveaux bureaux au Burkina Faso, en République démocratique du Congo et au Ghana et, pour certains, l'expansion du portefeuille de projets dans les autres bureaux. Il faudra également gérer le défi de l'introduction de la nouvelle monnaie ECO au sein des pays de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest en intégrant déjà cette évolution pour la gestion des taux de changes par projet tout en répondant aux critères d'éligibilité des bailleurs sur les méthodes de détermination et d'imputations.



ASSOCIATION COGINTA

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES

Exercice 2020

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire des membres de

l'Association Coginta

Mesdames, Messieurs,

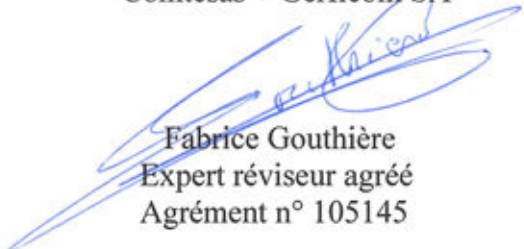
En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'Association Coginta pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Comtesas + Gerficom SA



Fabrice Gouthière
Expert réviseur agréé
Agrément n° 105145

Genève, le 1^{er} juin 2021

FG/as

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 4'253'242.82, compte de résultat, annexe)

je vois des élèves, des policiers (policiers
néo-évent)

La PJ
La P.R
La S.P
P.A.F
L'ORDEF
OPROGEM
C.M.I.S
D.R.H
E.P.N.P.C
L.P.G

Le Rôle et Mission de
Nationale.

- 1) la proximité
- 2) le partenariat
- 3) la prévention

4



Gouvernance de l'association

Membres du Comité



Blaise BONVIN est membre du Comité de Coginta depuis sa fondation, et le préside depuis 2019. Blaise est consultant en gestion publique avec une spécialisation dans les politiques et les administrations de sécurité, du social et de la santé. Il est titulaire d'un Master en sciences politiques de l'Université de Lausanne et en études européennes de l'Université de Genève. Par ailleurs, il préside le conseil d'administration d'une entreprise de conseil en management.



Luna IACOPINI est membre du Comité de Coginta depuis 2019. Elle est responsable des affaires internationales de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale. Docteure en sciences de l'éducation, Luna dispose d'une robuste expérience internationale dans la mise en œuvre de programmes et de partenariats éducatifs en Europe, en Asie du Sud-Est et dans la région MENA. Elle est membre de la commission technique de la fédération genevoise de coopération et de la commission régionale d'experts de l'AUF.



Alexandre DORMEIER FREIRE est membre du Comité de Coginta depuis 2019. Il est chargé d'enseignement et de recherche à l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève dont il occupe également le poste de directeur des programmes en Politiques et pratiques du développement (DPP). Alexandre est chercheur associé au Centre sur les conflits, le développement et la consolidation de la paix (CCDP). Titulaire d'un doctorat de l'Université de Genève, ses récents travaux de recherche visent à comprendre l'importance des structures familiales dans l'atténuation de la violence dans les contextes fragiles.



Silke GRABHERR

Dr. Silke Grabherr a rejoint le Comité de Coginta en 2020. Elle dirige le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML), situé sur 15 sites dans les cantons de la Suisse romande et le Tessin. Dans cette fonction, elle tient le rôle de cheffe de service au sein du CHUV et des HUG. Elle est professeure ordinaire à la Faculté de biologie et médecine de Lausanne et à la Faculté de médecine de l'Université de Genève. Elle a formé de multiples équipes sur tous les continents et a édité l'Atlas de l'angiographie post-mortem, comme éditeur principal, raison pour laquelle elle est considérée aujourd'hui comme une référence dans ce domaine. Dans son activité de médecin légiste, elle est expert dans de multiples affaires nationales et également internationales. Elle a créé des collaborations avec différentes ONG, notamment le CICR.

Membres de la Direction exécutive



Sébastien GOURAUD est directeur de Coginta en charge des programmes, des opérations et du développement. Diplômé en droit, science politique et sécurité internationale, il est spécialiste des politiques publiques en matière de sécurité intérieure et des processus de réforme judiciaire et sécuritaire dans les états fragiles ou en transition. Fort d'une expérience de terrain de plus de 17 ans dans la gestion de projets (Burundi, République centrafricaine, République de Guinée, République démocratique du Congo, Soudan, Tchad, territoires occupés de Palestine), il supervise et coordonne le développement des activités de Coginta auprès des partenaires techniques et financiers.



Docteur en sciences politiques et diplômé de philosophie, **Dominique WISLER** est le fondateur de Coginta dont il dirige aujourd'hui les études, recherches et produits. Spécialisé dans les questions de sécurité de proximité et les méthodologies, il développe des outils d'analyse sécuritaire proposés par Coginta et mène des études thématiques et de suivi d'impact dans les domaines d'activités de l'Association. Il est l'auteur de nombreuses études et ouvrages comparatifs sur la sécurité publique en Afrique subsaharienne notamment sur le Burkina Faso, la Guinée ou encore la République démocratique du Congo (RDC). Dominique mène ponctuellement des missions de développement de projets et d'assistance technique sur les thèmes de la police de proximité et de la sécurité minière.



Titulaire d'un Master of Science (M. Sc In) avec une majeure en gestion et développement des PME, **Jérôme BERNARD** assure la direction administrative et financière de Coginta depuis 2017. Depuis plus de 20 ans, Jérôme est impliqué dans des processus de management de transition tant dans le secteur non lucratif que dans le secteur privé pour des groupes à taille humaine et à vocation européenne et mondiale avec un axe centré sur la redevabilité financière et organisationnelle.



Justine VERDIER est gestionnaire de programme senior et responsable de la représentation de Coginta à Bruxelles. Elle a rejoint l'association au mois de septembre 2019 et est mobilisée dans la gestion de projets (notamment au Tchad, au Niger et en Côte d'Ivoire). Elle est également impliquée dans le développement, le montage et la rédaction de nouveaux projets pour Coginta. Titulaire d'un Master en droit européen, Justine possède près de 9 années d'expérience dans la mise en œuvre de projets de coopération en matière de sécurité et de bonne gouvernance (réforme de l'administration publique, réforme de la justice, appui à la société civile, appui aux parlements, appui au processus électoral, etc.). Elle a essentiellement travaillé en Afrique subsaharienne ayant conduit de nombreuses missions en Guinée, au Nigéria, au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Tchad, en RDC, au Rwanda, en Ouganda et au Kenya.



Bertrand CAVALLIER est conseiller technique de Coginta. Diplômé de l'École Spéciale militaire de Saint-Cyr, breveté de l'École de Guerre, il a effectué sa carrière militaire au sein de la gendarmerie nationale française. Il a exercé de nombreux commandements opérationnels, mais a également servi dans des états-majors de haut niveau et dans des structures de formation. Il a notamment, assumé les fonctions de commandant du centre national d'entraînement des forces de gendarmerie de St-Astier. Expert européen, il a contribué à l'élaboration des concepts de gestion de

crise de l'Union européenne et à la création et au développement de la Force de gendarmerie européenne. Il a participé depuis 1993 à la conception et la mise en œuvre de nombreux projets, principalement européens, au profit de forces de sécurité intérieure, au Cambodge, en Roumanie, en Ukraine, dans les Balkans, en Jordanie, et depuis 2014, sous la bannière de Coginta, en Afrique.

Directeurs & Directrices - Pays

Mbayam DIONBONDA, Directeur-pays au Tchad

Mbayam DIONBONDA est licencié en droit et diplômé de l'École nationale de police et de la formation permanente de Dakar, Sénégal. Spécialiste des questions relatives à la traite des êtres humains et la protection des mineurs en conflit avec la loi, Mbayam dispose de plus de 30 années d'expérience au service de la sécurité intérieure au Tchad et à l'étranger. Il a rejoint Coginta en août 2014 et a œuvré en qualité de Représentant National avant d'occuper la charge de Directeur-pays en charge des relations avec les forces de sécurité intérieure. Il a participé aux démarches administratives permettant l'installation de l'Association Coginta au Tchad par la signature d'un protocole de coopération entre le gouvernement de la République du Tchad et Coginta. Disposant d'une parfaite connaissance du secteur de la sécurité publique au Tchad, Mbayam à travers son expérience, a contribué à la mise en place d'un véritable partenariat entre Coginta et les directions générales de la gendarmerie nationale, de la police nationale et de la garde nationale et nomade du Tchad.



Yayaha NOUHOU, Directeur-pays au Niger

Titulaire d'une maîtrise en gestion, finance et comptabilité, Directeur-pays et chargé des opérations de Coginta au Niger, Yahaya NOUHOU jouit d'une solide expérience de plus de 15 ans au sein des ONG nationales et internationales, et des agences de coopération bilatérale et multilatérale au Niger, au Tchad et aux USA. Durant les 10 dernières années, il a occupé plusieurs postes en tant que responsable des opérations du PNUD sur des projets de gouvernance, justice, sécurité, état de droit, résilience, démobilisation et réinsertion, consécutivement au Niger et au Tchad. Avant de rejoindre Coginta en novembre 2019, il travaillait comme analyste financier dans une société internationale commerciale (CONVATEC) dont son siège international est à Greensboro, Caroline du Nord aux USA. Il parle couramment l'arabe en plus du français et de l'anglais.



Hippolyte Harkité SIB, Directeur-pays en Côte d'Ivoire

Diplômé en gestion des affaires publiques et doctorant en géopolitique, Hippolyte Harkité SIB est Directeur-pays de Coginta en Côte d'Ivoire. Il a rejoint l'association en août 2015 et a coordonné des projets de coopération et de développement internationaux axés sur la police de proximité ainsi que l'accès au droit et à la justice en République de Guinée. Il intervient également en qualité de chargé des opérations sur la problématique de la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre en Côte d'Ivoire. Depuis 2006, Hippolyte a participé à plusieurs programmes de développement et d'échanges internationaux en Côte d'Ivoire, au Burkina, au Mali, en Guinée, au Sénégal et aux États-Unis.



Pour la Sécurité en Guinée:
Police au Service des Citoyens

For Security in Guinea:
Police to Better Serve Citizens

COGINTA
Support of the G... Guinea

PARTNERS
West Africa





ENTRETIEN AVEC MARGUERITE TEWA CAMARA – DIRECTRICE- PAYS DE COGINTA EN GUINÉE

Quel a été votre parcours avant de prendre la direction du bureau de Coginta en Guinée

Je suis de nationalité guinéenne et titulaire d'un Diplôme d'étude approfondie (DEA) en ingénierie agroalimentaire de l'Institut national agronomique de Tunisie. J'ai bâti mes premières expériences professionnelles avec le Conseil danois pour les réfugiés, organisation pour laquelle j'ai occupé le poste de superviseur en charge de la transformation alimentaire et des activités génératrices de revenu pendant 4 ans. Mon passage dans cette organisation m'a permis de me familiariser et de maîtriser les procédures de l'Union européenne. De 2015 à 2018, j'ai été Chargée de programmes pour le compte de la section Economie et gouvernance de la Cellule de gestion du Fonds européen de développement où j'ai suivi la mise en œuvre des projets de deux gros portefeuilles à savoir, d'une part, la décentralisation et la déconcentration, et, d'autre part, la Réforme du secteur de sécurité (RSS). En mars 2018, j'ai rejoint l'Association Coginta comme Directrice pays où j'exerce également les fonctions de coordinatrice du volet Coginta d'un projet européen.

Faites-nous une brève présentation du bureau de Coginta en Guinée.

Le bureau de Coginta est établi en Guinée depuis 2013 en tant que ONG internationale. En Guinée, Coginta a mis en œuvre de nombreux projets d'appui aux réformes du secteur de la sécurité et de la justice. Son fonctionnement repose sur un effectif pluridisciplinaire composé de 14 personnels permanents dont deux internationaux. La moyenne d'âge des employés est de 35 ans, donc jeune, et les femmes représentent 50% de l'effectif, une dimension non négligeable dans sa politique d'embauche. Dans son organisation, le bureau comprend : la direction pays, un pool administration et finances et deux bureaux opérationnels dédiés aux deux projets en cours de mise en œuvre.

Depuis votre arrivée Coginta, quels sont les projets auxquels vous avez participé ?

Le bureau pays sous ma direction a accompagné la formulation et/ou l'exécution de cinq projets dans le domaine de la gouvernance sécuritaire et judiciaire ainsi que d'un projet de suivi et évaluation de l'impact des projets du 10ème FED de l'Union européenne. Ces projets ont été exécutés grâce au financement de nos principaux bailleurs que sont l'Union européenne (pour 3 projets) et le département d'Etat américain (pour 2 projets). J'appuie également la prospection pour d'autres projets sur des questions novatrices dans le domaine de la sécurité et de la justice tant en Guinée que dans la sous-région.

Comment illustrez-vous l'impact de ces projets sur les bénéficiaires ?



En plus de l'appui à l'amélioration du travail au quotidien des services au niveau de l'administration, les projets portés par Coginta en Guinée ont permis aux populations de mieux cerner le rôle et les missions des services de sécurité et d'améliorer le lien de confiance avec la police. La population se sent de plus en plus concernée par les questions de sécurité et s'implique aujourd'hui dans la coproduction de la sécurité et sa gouvernance locale. Le travail que nous avons mené avec les Maisons de justice en 2019, et depuis décembre 2020, avec les cliniques juridiques, ont rapproché la justice des populations qui, jusque-là, leur paraissait distante. Les progrès ont été significatifs.

Quelle est votre vision des défis et des impulsions que vous souhaitez donner à l'avenir ?



De nouvelles thématiques émergent sur les questions des armes légères et de petit calibre, de nouvelles formes de criminalité, la sécurité spécifique aux zones minières, les violences basées sur le genre qui sont autant de pistes à explorer pour un accompagnement. Les défis sont à la mesure de nos ambitions pour continuer notre belle aventure avec les acteurs de la sécurité, de la justice et les populations guinéennes.



PUBLICATIONS

- Diagnostic local de sécurité du canton de Genève 2020 (3 novembre 2020)
- Diagnostic local de sécurité de six communes genevoises 2020 (3 novembre 2020)
- La sécurité dans des villes frontières du sud du Burkina Faso, Rapport d'évaluation, Genève 2020
- Dominique Wisler, Silva Monti-Ohannessian et Rafael Avila Coya, "Impacts of community policing on security: evidence from Mbuji-Mayi in the Democratic Republic of Congo", Police Practice and Research. An International Journal. Vol. 22, 2021, Issue 1.





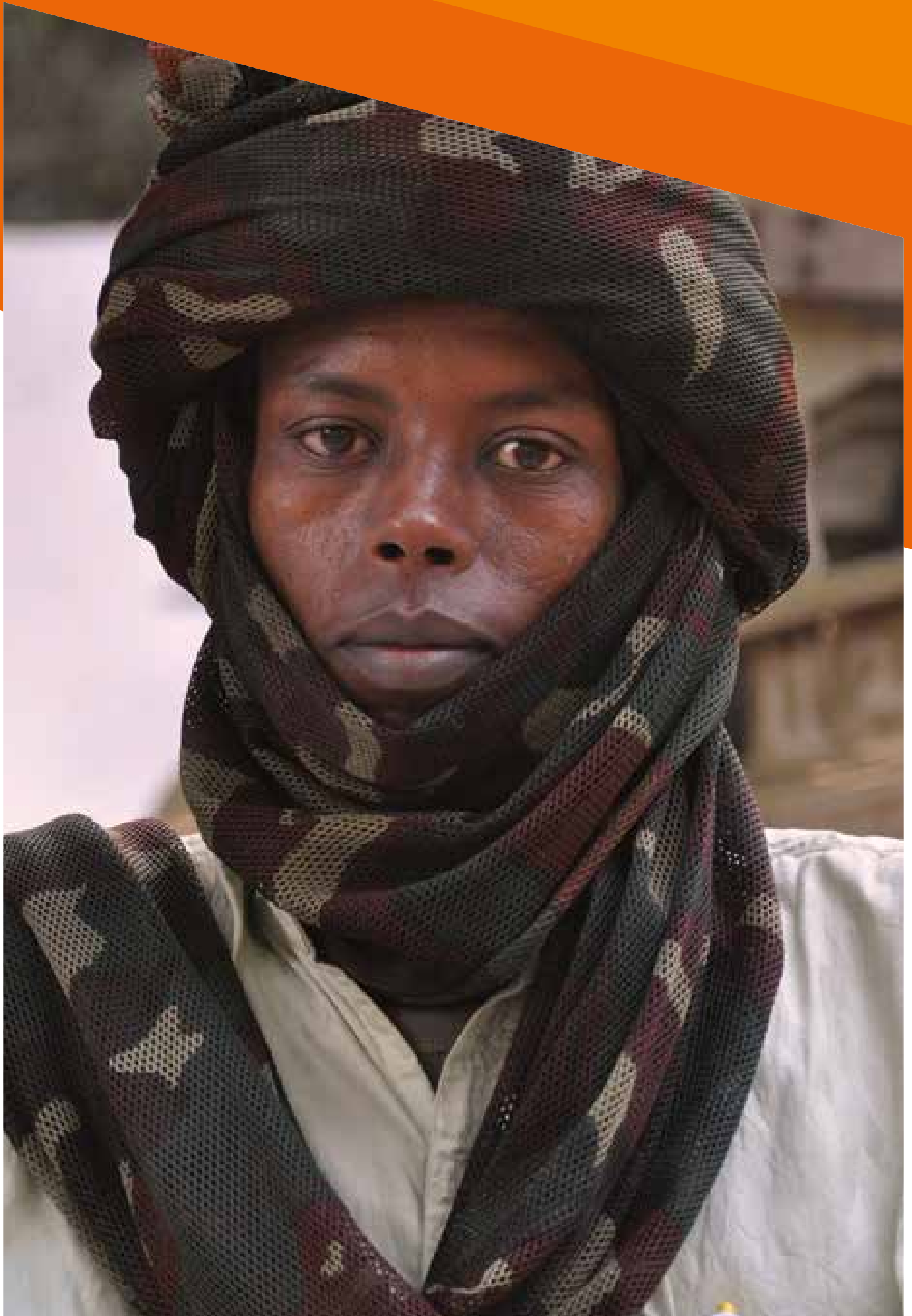
Développement organisationnel

En 2019, Coginta avait tour à tour ouvert une représentation à Bruxelles, un bureau-pays en Côte d'Ivoire et un bureau-pays au Niger.

2020 a été une année de consolidation avec la mise en place d'outils performants de gestion de projets dans l'intégralité des bureaux-pays de Coginta.

Elle a également servi aux travaux préparatoires pour l'ouverture de nouveaux bureaux-pays prévus en 2021 au Burkina Faso, au Ghana et en République démocratique du Congo.





Remerciements

Nous adressons nos chaleureux remerciements à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers et aux autorités des pays hôtes pour la confiance accordée tout au long de l'année 2020 et pour le soutien qui s'est manifesté de multiples façons.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les partenaires suivants :

Académie de Police de Savatan
Avocats Sans Frontières, France
Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad
B&S Europe
Canton de Genève
Centre de recherche en anthropologie et sciences humaines
Centre du commerce international pour le développement
Communes de Genève, Vernier, Meyrin, Carouge, Plan-les-Ouates et Lancy
Civipol Conseil
Commission nationale ivoirienne de lutte contre la prolifération
et la circulation illicite des ALPC
Conseil national de sécurité, Côte d'Ivoire
Département d'État américain
Direction générale de la Coopération internationale et du développement
de l'Union européenne
Direction générale de la Police nationale, Guinée
Direction générale de la Police nationale, Niger
Direction générale de la Police nationale, Tchad
Ecole nationale de police et de protection civile, Guinée
EUCAP-Sahel Niger
Écoles de gendarmerie, Mali
FOSEC, Burkina Faso
Garde nationale et nomade du Tchad
Gouvernorat de la province du Lac Tchad
Haut commandement de la Garde nationale, Niger

Les Mêmes Droits pour Tous

MDF Training and Consulting, Pays-Bas

Ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Guinée

Ministère de la Fonction publique de la réforme de l'État et de la modernisation de l'administration, Guinée

Ministère de l'Intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation, et des affaires coutumières et religieuses, Niger

Ministère de la Justice de la République de Guinée

Ministère de la Sécurité et de la protection civile de la République de Guinée

Ministère de la Sécurité publique et de l'immigration, Tchad

Netherlands organization for international cooperation in higher education (NUFFIC)

Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen

PartnersGlobal, Washington D.C.

Partners West Africa, Dakar

Police cantonale de Genève

Service de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée du Niger

Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne





L'Association Coginta est une organisation non-gouvernementale, apolitique, areligieuse et reconnue d'utilité publique, spécialisée dans la gouvernance judiciaire et sécuritaire, la cohésion sociale, la gestion et la prévention des conflits, la résilience et le développement communautaire. L'objectif de Coginta consiste à soutenir les gouvernements hôtes dans le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires dans le respect des normes et principes de l'état de droit, et à améliorer l'efficacité des institutions policières dans la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité, afin de promouvoir un environnement propice à la paix, au développement et à la cohésion sociale. Coginta dispose d'un siège à Genève et de représentations nationales et régionales en Belgique, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Niger, République démocratique du Congo et Tchad.



www.coginta.org